

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA
FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
DEPARTEMENT DES SCIENCES SOCIALES

Thème

**Les entreprises créées dans le cadre de dispositif
ANSEJ**

Entre perspective et réalité

Etude Pratique : les Micro-entreprises créées dans le
cadre de dispositif ANSEJ de la willaya de Bejaia

MEMOIRE DE MASTER

En vue de l'obtention du diplôme de master en sciences sociales

Option: Sociologie du travail et des ressources humaines

Réalisé par :

M^{elle} AOUCHICHE Fouzia

M^r BELABBAS Karim

Encadré par :

ALLOUANE Farida

Année universitaire

2013/2014

REMERCIEMENT

Nous remercions Dieu le tout puissant de nous avoir donné le courage et la patience afin de réaliser ce travail de recherche.

Nos sincères et profonds remerciements à :

Nos familles pour leur encouragement et leur aide financière et morale

Nous tenons à remercier notre promotrice ALLOUANE Farida pour son aide, ses orientations, et ses conseils précieux, elle n'a épargné ni son temps ni son énergie durant l'élaboration de ce travail.

On tien à remercier M^r IGROUFA Adel qui a toujours été présent pour nous aider et encourager dans l'accomplissement de ce travail, il trouve ici l'expression de notre gratitude.

Sans oublier M^r MENDI Yacine qui nous a toujours aidé et conseillé et orienté afin de réaliser ce travail.

On tien à remercier également toutes celles et ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce modeste travail.

Dédicace

Je dédie ce modeste travail à

Mes très chers parents que j'aime beaucoup et pour leurs sacrifices et soutiens tout au long de ma vie et auxquels je ne rendrai jamais assez «Que Dieu les protège»

La mémoire de mon grand père « que Dieu l'accueille dans son vaste paradis »

Mes grands pères «Que Dieu les protège »

Mes frères Toufik, fahim, Mohand, Abdelhak et mes sœurs Sonia, Naima et nôtre chère Assia.

Mes tantes, mes oncles, mes cousins, cousines ainsi que toutes leurs familles.

A mon binôme KARIM

Mes chères amies avec lesquelles j'ai partagé des moments inoubliables : Nassima, meriem, Syla, Kahina, Tilhi, Chafia

A Monsieur IGROUFA Adel qui ma soutenu toute au long d'élaboration de se travail.

Tous ceux qui me connaissent de près ou de loin.

FOUZLA

Dédicace

*Je dédie ce modeste travail à toutes les personnes qui me
sont chères*

A la mémoire de mes grands-parents

Que dieu les bénisse dans son vaste paradis.

A mes chers parents

*Je vous dédie ce premier fruit en reconnaissance de vos
sacrifices et en témoignage de la profondeur des
sentiments que j'éprouve à votre égard.*

A mes chers frères et sœurs

Qui m'ont encouragé moralement et matériellement.

A mes oncles, mes tantes et leurs familles

A tous mes amis (es) et proches

*En témoignage de mes sentiments les meilleurs, qu'ils
trouvent dans ce travail les expressions de mon dévouement
et mon attachement infini : (Kamel, El-wiz, Abderahmane,
Amina, Lahcen, Salouha, Fouzia, Selia, Chafia)*

*A Mes copains de chambre : (Fahim, Boubker, Chaabane,
Anis)*

*Tous ceux qui me connaissent de loin ou de près et je n'ai
pas pu citer*

KARIM

La liste des abréviations :

<i>Abréviation</i>	<i>Sens</i>
<i>FMI</i>	Fonds Monétaire International
<i>PME</i>	Petite et Moyenne Entreprise
<i>DAIP</i>	Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle
<i>ANSEJ</i>	Agence Nationale De Soutien à l'Emploi De Jeunes
<i>ANGEM</i>	Agence Nationale de Gestion des Micro crédits
<i>CNAC</i>	Caisse Nationale d'Assurances Chômage
<i>INSEE</i>	Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques

La liste des tableaux :

<i>Numéro</i>	<i>Titre des tableaux</i>	<i>page</i>
01	<i>La répartition des enquêtés selon le sexe</i>	62
02	<i>La répartition des enquêtés selon l'âge</i>	62
03	<i>La répartition des enquêtés selon le niveau d'instruction</i>	64
04	<i>La répartition des enquêtés selon leurs situation familiale</i>	65
05	<i>La répartition des enquêtés qui ont (un diplôme ou une formation)</i>	65
06	<i>la répartition des enquêtées selon les raisons de création d'entreprise</i>	66
07	<i>la réalisation de l'étude du marché avant la création d'entreprise</i>	67
08	<i>L'avis des enquêtés à l'égard de l'insuffisance de crédit pour la création de l'activité</i>	68
09	<i>La répartition d'étude selon l'origine de premier fonds</i>	69
10	<i>La répartition des enquêtés selon le remboursement de crédit</i>	69
11	<i>La relation entre la phase d'exploitation et le remboursement de crédit</i>	70
12	<i>La profession des enquêtés avant la création de leur entreprise</i>	71
13	<i>La répartition des enquêtés selon le suivi d'une formation spécialisé afin de créer leur entreprise</i>	72
14	<i>La relation entre le niveau d'instruction et les difficultés de gestion</i>	73
15	<i>La répartition des enquêtés selon leur première expérience</i>	74
16	<i>La relation entre la première expérience et les difficultés de gestion</i>	75
17	<i>La relation entre la première expérience et la capacité de prendre une initiative</i>	76
18	<i>La relation entre le commencement du travail et les difficultés de suivi de recouvrement de crédit</i>	78
19	<i>La répartition des enquêtés selon le nombre des visites reçues de la part de dispositif ANSEJ</i>	79
20	<i>L'avis des enquêtés à l'égard des règles fixées par le dispositif ANSEJ</i>	80
21	<i>La relation entre le début du travail et l'avis des créateurs à l'égard des règles fixées par le dispositif ANSEJ</i>	81

Sommaire

Introduction

Partie théorique

Chapitre I : Le cadre méthodologique de la recherche

1- Les raisons du choix du thème.....	06
2- Les objectifs de la recherche.....	06
3- La problématique.....	07
4- Les hypothèses.....	12
5- Définition des concepts	12
6- La méthode et la technique de la recherche.....	15
7- L'échantillon.....	16
8- La pré enquête.....	17
9- Le déroulement de l'enquête	17
10- Les problèmes rencontrés.....	18

Chapitre II : Généralité sur l'entrepreneuriat

Section 01 : Définition et Genèse de l'entrepreneuriat

1-1-Définition de l'entrepreneuriat.....	20
1- 2- Genèse de l'entrepreneuriat.....	20

Section 02 : Les approches et l'entrepreneuriat comme phénomène social

2-2-Les approches de l'entrepreneuriat.....	21
2-2-L'entrepreneuriat comme phénomène économique et social.....	24

Chapitre III: La création d'entreprise

Section 01 : Généralité sur la création d'entreprise

1-1-Définition de la création d'entreprise.....	27
1-2-Les types de création d'entreprise.....	27
1-3-Processus de la création d'entreprise.....	27

Chapitre IV : Les approches théoriques d'échec et de réussite

Section 01 : Survis/Développement

1-1-Les théories d'échec et de réussite31

Section 02 : la réussite

2-1-Les approches individuelles de la réussite entrepreneurial.....32

2-2-Les caractéristiques individuelles qui influencent sur la réussite32

Section03 :L'échec

3-1-Définition du phénomène d'échec35

3-2-Les approches d'échec entrepreneurial.....39

3-3-Les causes d'échec.....42

3-4-Les types d'échec44

Chapitre v : L'entrepreneuriat en Algérie

Section 01 : Aperçu et l'évolution de l'entrepreneuriat en Algérie.....47

Partie pratique

Chapitre VI : présentation de l'organisme et l'analyse et l'interprétation des données

Section 01 : Présentation de dispositif ANSEJ.....52

Section02 : Analyse et interprétation des données et vérification des hypothèses

1- Les caractéristiques personnelles des enquêtés.....62

2- Analyses et interprétation des données.....68

3- Interprétation des résultats et la vérification des hypothèses de l'enquête.....82

Conclusion.

Liste bibliographique.

Annexe

Introduction

Introduction :

Juste après l'indépendance, les autorités ont affiché une gestion étatique de l'économie Algérienne, les entreprises étatiques constituent les cellules de base de l'économie. Mais à partir des années quatre-vingt, et suite au changement intervenus au niveau mondial (chute du prix du pétrole, crise économique...) l'Algérie s'est trouvée dans une situation de crise financière, la plupart des grandes entreprises étaient déficitaires, les dirigeants de ces dernières étaient dans l'obligation de licencier la grande majorité de leurs employés qui a déclenché le phénomène de chômage. Donc l'Algérie s'est adressée à la banque mondiale pour faire face à cette situation de crise socio-économique pour résoudre ses problèmes, mais à condition de la privatisation de ses entreprises.

En effet, c'est à partir de là que l'Algérie passe d'une économie planifiée à une économie de marché, l'entrepreneuriat était la clé de changement dans un climat socio-économique caractérisé par un taux de chômage élevé suite à la dissolution des entreprises étatiques, car l'entrepreneuriat joue un rôle important dans la croissance économique, il est porteur de richesse, c'est pourquoi les pouvoirs publics ont opté pour la création d'entreprises, elle est un facteur puissant de la réinsertion sociale, elle permet aux chômeurs de trouver un emploi, et de développer l'économie du pays.

Pour le faire, l'Etat Algérien a mis en place des différents dispositifs pour encourager la création d'entreprises et absorber le chômage, l'un de ces dispositifs est l'Agence National de Soutien à l'Emploi de Jeunes dites ANSEJ, pour promouvoir les micro-entreprises avec un soutien technique et financier.

Certes, plusieurs entreprises ont été créées dans le cadre de dispositif ANSEJ, mais d'après M^f Djerrad.M¹ qui est commissaire aux comptes et président de

¹ -<http://www.algerie-dz.com/article17827.html/15-04-2014> a 23:00.

l'Union des experts-comptables d'Algérie qui affirme que plus de 50% des entreprises créées dans le cadre de dispositif ANSEJ finissent par disparaître et de son côté le directeur de dispositif ANSEJ, Mr KEBACHE dans un colloque sur l'entrepreneuriat à l'université de Bejaia affirme que le taux de mortalité des entreprises dans le cadre de dispositif ANSEJ est causé par les jeunes créateurs.

À cet effet, c'est la raison qui nous a poussé à faire cette recherche qui porte sur la réalité des entreprises créées dans le cadre de dispositif ANSEJ autrement dit, étudier les facteurs d'échec de ces dernières.

Notre recherche s'est effectuée selon le plan de travail suivant :

Chapitre I : le cadre méthodologique de la recherche, il contient les raisons du choix du thème, les objectifs de la recherche, la problématique, les hypothèses, définition des concepts, les méthodes et les techniques utilisées, l'échantillonnage, la pré-enquête, le déroulement de l'enquête, les problèmes rencontrés.

Chapitre II : qui présente des généralités sur l'entrepreneuriat, les définitions, la genèse et les approches de l'entrepreneuriat, et l'entrepreneuriat comme phénomène social.

Chapitre III : qui présente des généralités sur la création d'entreprise, des définitions, types de création d'entreprises, le processus de création d'entreprises.

Chapitre IV : qui parle sur le suivi et le développement des entreprises, l'échec ou la réussite, les caractéristiques individuelles de la réussite entrepreneuriale, le phénomène d'échec, les approches, les causes et enfin les types d'échec des entreprises.

Chapitre V : qui présente l'entrepreneuriat en Algérie, son histoire et son évolution.

Et enfin **le chapitre pratique VI** : qui contient, la présentation de dispositif ANSEJ et l'interprétation des résultats obtenus durant la période de notre recherche et la vérification de nos hypothèses.

Notre travail s'achève avec une conclusion, puis la liste bibliographique et enfin les annexes.

Partie Théorique

Chapitre I

Cadre Méthodologique

1-Les raisons du choix du thème

Chaque sujet d'une recherche scientifique a un motif bien précis, et selon BEAUD Michel « il n'y a pas de thèmes de recherche bons ou mauvais, dans l'absolu, vous jugerez qu'ils sont bons ou mauvais par rapport à plusieurs critères »¹. L'un de ces critères c'est les raisons qui nous ont poussées à choisir ce sujet de recherche.

Cependant, parmi les raisons qui nous ont motivées à réaliser ce travail de recherche, nous citons ce qui suit :

- ✓ Le manque d'études sociologiques approfondies sur l'échec des entreprises créées dans le cadre de l'ANSEJ.

2-Les objectifs de la recherche :

Selon GRAWITZ Madeleine, « le point de départ d'une science réside dans la volonté de l'homme de se servir de sa raison pour comprendre »²

Par là on peut déduire que chaque chercheur a des fins bien précises.

Cependant, notre présente recherche a pour objectif de :

- ✓ Comprendre les facteurs d'échec des entreprises créées dans le cadre du dispositif ANSEJ.
- ✓ Apporter des solutions adéquates pour diminuer cet échec.
- ✓ Savoir à quel niveau est estimé le taux d'échec des entreprises créées dans le cadre de dispositif ANSEJ.
- ✓ La curiosité de savoir l'essor de ses jeunes entrepreneurs.
- ✓ Nous voulons confronter la réalité par rapport aux informations qui circulent dans la presse algérienne et les déclarations gouvernementales et des experts de domaine.

¹-BEAUD Michel, L'art de la thèse, éd la découverte, Paris, 2006, P 26.

²-GRAWITZ Madeleine, Méthode des sciences sociales, 11^{em} éd Dalloz, Paris, 1990, P 17.

3-La problématique :

Depuis l'indépendance, l'Algérie a lancé de grands projets économiques pour mettre en place une assise industrielle dense. Une bonne partie de la rente pétrolière a été investie dans les projets de développement économique.

Cependant, en dépit des réalisations importantes telles que ; routes, métro, autoroutes, universités, usines, etc., qui ont été réalisés en grande partie grâce à la manne pétrolière et gazière, l'économie algérienne, passant par divers stades de turbulences, n'arrive toujours pas à trouver ses repères et à tirer les leçons des échecs précédents. Beaucoup d'experts estiment qu'il ya un manque de visibilité dans la politique économique de l'État, en effet, pour éviter l'instabilité politique, juridique et sociale, l'État peine à adopter une nouvelle économie moins dépendante des hydrocarbures.

« En effet, très vite après l'indépendance, les autorités affichent clairement leur option pour une gestion étatique de l'économie d'entreprise publique comme instrument de base »¹.

Mais juste après le choc pétrolier, l'État Algérien s'est trouvé face aux crises financières il ne pouvait plus financer ces entreprises, l'Algérie était obligé de faire appel au FMI et Banque mondiale pour résoudre ses problèmes et de faire face à sa situation de crise à condition de la privatisation de ses entreprises.

Au milieu des années 1980 avec la privatisation des entreprises publiques qui est « un enjeu clé et une alternative incontournable susceptible de trouver une démarche innovante en vue de valoriser les potentialités existantes ».

Après les années 1990 et avec le passage à l'économie de marché, qui a donné naissance à de nombreux dispositifs de soutien pour la création

¹ -AREZKI Mouhand, La création des entreprises en Algérie, cahiers du CREAD, N°73, Alger, 2005, p 51.

d'entreprises et la consolidation du secteur privé « Tous ces changements transforment les anciennes normes économiques et, par voie de conséquence, le comportement de l'entrepreneur algérien »¹.

En 1990, la création des petites et moyennes entreprises (PME) a connu un mouvement ascendant : 60 % des PME existantes en 2000 ont été créées depuis 1994 (adoption d'un nouveau code des investissements, en octobre 1993 et entrée en vigueur du programme d'ajustement structurel, en mai 1994). Les dispositions relatives au développement des investissements sont renforcées en 2001 et une nouvelle loi d'orientation sur la PME, qui va dans le sens de la promotion de l'entrepreneuriat, voit le jour. Le secteur privé est aujourd'hui prédominant au sein de l'économie algérienne. Fin 2006, les PME privées et les activités artisanales représentaient 99,8 % du totale des PME.²

Outre, la solution escomptée d'une relance de l'investissement qui tarde à venir, l'Algérie s'est orientée depuis plus de dix ans vers la micro-entreprise ou la formule d'emploi solidarité.

C'est ainsi que, en plus des actions à caractère conjoncturel, les dispositifs de type structurel ont été mis en place.

Mais on ne crée pas une entreprise sans raison précise. Il faut donc se poser, en toute conscience, la question : « Pourquoi souhaitant créer ? ».

- Pour résoudre un problème personnel ?
- Pour vivre un partenariat ?
- Pour développer une entreprise et en faire, à terme, une entreprise importante ?
- Pour mettre en pratique une idée ?
- Pour acquérir une indépendance ?
- Pour atteindre une certaine position sociale ?
- Pour exploiter un savoir-faire ?

¹ - MELBOUCI L, De l'économie administrée à l'économie de marché : quelles stratégies pour l'entrepreneur algérien face à la concurrence mondiale ?, 8^{ème} Congrès international francophone en entrepreneuriat et PME, haute école de gestion (HEG), Fribourg, Suisse, 25- 27 octobre 2006.

² - ASSALA K, PME en Algérie de la création à la mondialisation, 8^{ème} Congrès international francophone en entrepreneuriat et PME, Haute école de gestion (HEG), Fribourg, Suisse, 25-27 octobre 2006.

- Pour exploiter une opportunité de marché ¹?

C'est pour cela qu'un créateur doit faire preuve de compétences multiples « c'est un chef d'orchestre, note Émery Jacquillat, le patron de Matelsom, une jeune entreprise créée en 1995. On ne lui demande pas d'être Karajan ; mais simplement de connaître la musique et les instruments pour bien diriger sa formulation .en clair, pour s'en sortir, le créateur doit connaître au bas mot une dizaine de métiers : commercial, livreur, standardiste, financier comptable, négociateur, secrétaire... ».On peut, en effet, bien connaître un domaine d'activité, avoir une idée générale, bénéficier de fonds, sans pour autant réussir sa création. Ce sont les notions afférentes à la gestion, au management ou aux commerciaux qui font défaut aux créateurs d'entreprises ²

JARNIOU, avance que la création d'entreprise (quelle que soit sa taille) « est un processus complexe qui articule un projet de création, et que tout porteur de projet doit réaliser une étude de marché, qui a pour objectif majeur de permettre d'estimer les chances de réussites du projet »³.

Parmi ces dispositifs : le Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), créé en 2008. Ce programme accompagne, place les jeunes et les aide à obtenir un contrat de travail. Il a contribué à la création de 169 296 emplois en 2011, l'Agence nationale de gestion des microcrédits (ANGEM), elle est destinée aux travailleurs indépendants, aux travailleurs à domicile et aux personnes exerçant de petits métiers dans l'artisanat, la production de biens ou la fourniture de services, La Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC) encadre les travailleurs licenciés pour raisons économiques appartenant à la classe d'âge des 30-50 ans, les contrats de pré- emploi à destination des jeunes chômeurs diplômés et le microcrédit, le dispositif de soutien à la création de

¹ -[Http://www.APCE.Com,/creation d'entreprise/05-janvier- 2014 a 12:30](http://www.APCE.Com,/creation%20d%27entreprise/05-janvier-2014-a-12:30).

² -GUILLAM Fedele, Création d'entreprise, éd l'étudiant, Paris, 1998, p47.

³ -SENEQUE Jarniou, Réalisez l'étude de marché de son propre projet, 2^{ème} éd ,Dunod, Paris, 2004, p19.

micro-entreprises pour les jeunes (ANSEJ) semble avoir retenu toute l'attention des pouvoirs publics.

Pour développer une dynamique de création, les responsables de l'ANSEJ se sont appuyés sur le fait que nous avons un pays qui recèle deux grands gisements, à savoir :

- D'un côté, les jeunes désœuvrés, diplômés ou non, avec leur désir de pouvoir travailler et leur potentiel créatif.
- D'un autre côté, les vastes domaines économiques, notamment dans les secteurs de l'agriculture, des services et de la petite transformation. C'est le rapprochement de ces deux gisements qu'a emprunté le dispositif ANSEJ¹.

Malgré que L'ANSEJ est un dispositif légal et réglementaire jugé très favorable à la création de micro-entreprise en tant que moyen d'aide des chômeurs, le manque de suivi et d'accompagnement des bénéficiaires induit dans la majorité des cas, une morte certaine des entreprises. La création d'entreprise ne se réduit pas à une succession de formalités techniques et administratives. Mais la cohérence entre le créateur et son projet est tout aussi importante.

Alors quels sont ses objectifs ? Ses contraintes personnelles ?

Se mettre à son compte suppose maître des choix, souvent en rupture avec ses habitudes, et qui engage l'avenir professionnel, mais aussi familial du porteur de projet.

Vérifier la faisabilité de projet d'abord par réflexion sur soi avant de lancer une étude sur le produit et sur son marché. Pour bâtir un projet, vous pouvez choisir de suivre une formation spécialisée et, évidemment, demander conseil à des professionnels. tout ce travail de préparation du projet est indispensable que vous créiez une entreprise ou que vous choisissiez la solution de la franchise ou de la reprise²

¹ -[-HTTP// :www.org.dz/ ANSEJ /07janvier 2014](http://www.org.dz/ANSEJ/07janvier2014) a 15 :30.

² -SENEQUE Jarniou, Op Cit, p19.

La création d'entreprise est donc une démarche risquée face à laquelle tous les acteurs ne sont pas égaux, la concrétisation d'un projet est le fruit d'un passé, d'une expérience et d'une situation personnelle. Le profil de créateur, son niveau d'études, notamment, influence les chances de succès.

Une étude menée en avril 1995 par l'ANCE (devenue aujourd'hui APCE) et l'INSEE montre la corrélation étroite entre la formation du porteur de projet et les chances de réussite de l'entreprise .grosso modo, plus le niveau de formation est élevé, plus les chances de succès sont grandes. Pourtant il faudrait conclure que la formation protège définitivement de l'échec et qu'un diplôme de niveau bac+5 vous garantit le succès et qu'un niveau d'inversement l'absence de diplôme vous condamne à l'échec. D'autres facteurs entrent en ligne de comptes, notamment l'expérience du monde de l'entreprise ¹

Depuis le lancement de dispositif l'ANSEJ en 1997, des milliers de jeunes Algériens ont sollicité l'aide de ce dispositif pour monter leurs projets de création des micro-entreprises, depuis, des milliers d'entreprises ont été créés dans les différents secteurs de l'activité économique.

Après 16 ans de mise en œuvre, d'organisation et de structuration au niveau local, le dispositif ANSEJ est présent sur l'ensemble du territoire national à travers un réseau de 53 antennes, dont celle de Bejaia.

Il est à signaler qu'un certain nombre de ces micro-entreprises créées ont réussi dans leurs activités, et d'autres ont échoué, dans la présente étude, notre attention va porter sur les propriétaires fondateurs des micro-entreprises dans les différents secteurs de l'activité économique et les différentes régions de la willaya de Bejaia. En nous inscrivant dans cette voie, nous nous focalisons sur les facteurs d'échec des entrepreneurs dans le cadre de dispositif ANSEJ basé sur les questions suivantes :

¹ -GUILLAME Fedele, Op Cit, P 33, 34.

- Qu'est-ce qui peut mener une entreprise créée dans le cadre de l'ANSEJ à la dissolution ? Autrement dit, les raisons reviennent –elles au créateur ou à d'autres facteurs propres à l'ANSEJ ?
- Quels sont les obstacles rencontrés par les créateurs des micro-entreprises dans le cadre de l'ANSEJ ?

4-Les hypothèses :

L'hypothèse peut être conçue comme une réponse provisoire à une question de départ et qui va être confirmée ou infirmée par le travail de terrain.

Selon QUIVY Raymond, l'hypothèse est « une proposition qui anticipe une relation entre deux termes, qui selon les cas peuvent être des concepts ou des phénomènes, une hypothèse est donc une réponse provisoire, une présomption qui demande à être vérifiée »¹

Les hypothèses auxquelles nous nous tenterons de répondre par notre recherche empirique auprès de propriétaires fondateurs d'entreprises dans le cadre de dispositif ANSEJ, sont les suivantes :

- 1-La dissolution des entreprises est due au manque de financement.
- 2-L' échec des entrepreneurs est le résultat de leurs incompétences.
- 3-Le manque de suivi durant la période des échéants pousse l'entrepreneur à ne pas travailler.

5-Définition des concepts :

La définition des concepts est une étape essentielle pour concrétiser et étudier les principaux éléments qui entrent dans la composition de nos hypothèses comme l'affirme GRAWITZ Madeleine « un concept est une abstraction, une pensée, un moyen de connaissance »².

Alors, le concept est l'un des éléments essentiels et indispensables pour toute recherche scientifique. Et autant qu'outil, il fournit non seulement un point

¹ -QUIVY Raymond, Manuel de recherche en sciences sociale, éd Dunod, Paris, 1988, p129.

² -GRAWITS Madeleine, Méthodes des sciences sociales, Op Cit, p32.

de départ, mais également un moyen de désigner ce qui n'est pas directement observable.

Donc, il est utile de présenter quelques concepts liés à notre thème, et qui sont les suivants :

5-1-perspectives : aspect sous lequel en envisage quelque chose ¹

5-2-Echec : manque de réussite, insuccès, lutté contre l'échec scolaire, faire échec à, empêcher de réussir².

5-3-Entrepreneur : Au départ, organisateur d'actes de production, généralement détenteur du capital, responsable des hommes, du produit et du profil .de ce fait, il prend les risques et anticipe la demande du marché .Notion qui tend à disparaître avec l'évolution des entreprises et l'avènement des technostructures³.

5-4-Le financement : Individus et sociétés émettent des valeurs mobilières pour payer les divers éléments d'actif qu'ils désirent acheter. Les sociétés de capitaux représentant la principale force financière du secteur privé, c'est principalement à elles qu'il sera fait référence ici. Les sociétés acquièrent du nouveau capital en vendant des actions et des obligations, ou finançant leurs besoins temporaires de trésorerie en empruntant de l'argent aux banques⁴.

5-5- Entreprise : considérée comme une communauté sociale que développe des processus identitaires et culturels et qui peut être source de changement social⁵ ,C'est une unité de production générale, caractéristique du capitalisme formée d'un groupe d'homme, travaillant ensembles dans des postes différents, en vue de produire des biens à vendre avec profit sur le marché, mais c'est aussi

¹ -Le petit Larousse, éd Larousse, Paris, 2014,p856.

² -JEUGE Isabelle, Le Petit Larousse illustré, éd Larousse, Paris, p370.

³ -GRAWITZ Madeleine, Lexique des sciences sociales, 7^{ème} éd Dalloz, Paris, 2000, P 153.

⁴ -Microsoft encarta 2009.

⁵ -BRUNO Alain, Dictionnaire d'économie et de sciences sociales, éd Ellipses, Paris, 2005, p186.

groupe social d'où l'utilité en dehors du profit, objectif commun ,relation, information¹

5-6- Compétence : possibilité de comprendre et de construire des phrases. À la fois activités créatrices (aptitudes) et habitudes de se servir d'un répertoire verbal (Chomsky) « ensemble de règles permettant d'engendrer des phrases reconnues comme du français, par l'ensemble des locuteurs » J.Dubois décrit la langue comme système de signes, on substitue la langue comme système de règles.

Aptitude légale, matérielle (rationnelle) territoriale, temporelle et personnelle dont dispose une autorité pour agir et aptitude à manipuler les symboles et le langage politique. Dans les sociétés où règne une forte division du travail, qualité permettant de répartir les tâches suivant les capacités de chacun, d'obtenir ainsi une intégration sociale rationnelle et d'éviter les mesures de coercition, au profit d'une société consensuelle.²

Compétence : dans un premier sens, la compétence regroupe l'ensemble des savoirs et des savoir-faire que le travailleur doit posséder pour réussir la mission qui lui est confiée par sa direction.

Dans ce sens, la compétence est très proche de qualifications nécessaires au travailleur pour réaliser avec succès les tâches qui lui sont confiées.

Mais dans un second sens, on ajoute aux exigences du premier sens le savoir-être, c'est-à-dire la motivation du travailleur, sa disponibilité, son implication dans son travail, sa capacité à être flexible pour répondre aux attentes de sa direction³.

5-7-Travail : Définition variée, dépendant de la conception de l'homme et de son rapport avec la nature. Recouvrant des types de travaux très différents : travail intellectuel, manuel, etc.

¹-GRAWITZ Madeleine, Lexique des sciences sociales, Op Cit, p 153.

² -GRAWITZ Madeleine, Lexique des sciences sociales, Op Cit, P 76.

³ -BRUNO Alain, Op Cit, p 96.

En général : activité humaine plus aux moins pénible, source d'effort et de satisfaction, ordonnée à la production de choses utiles.

Notion essentielle du marxisme : principe de la transformation de l'homme et de la nature .distingue le travail concret (la valeur d'usage) du travail abstrait (valeur d'échange qui détermine le prix).Le travail simple du travail complexe ¹

6-Les méthodes et les techniques utilisées :

Toute recherche scientifique doit comporter une méthode ou des méthodes et des techniques qui dépendent de l'objectif visé par le chercheur.

Selon QUIVY « chaque recherche est une expérience unique, qui emprunte des chemins propres dont le choix est lié à des nombreux critères comme la méthode, et la technique »².

6-1-La méthode utilisée :

Dans notre recherche on a opté pour la méthode quantitative qui vise à mesurer le phénomène d'étude.

6-2 La méthode quantitative :

Selon ANGERS Maurice « est un ensemble de Procédures qui visent d'abord à mesurer le phénomène d'étude. Les mesures peuvent être ordinaires du genre (plus grand ou plus petit que), ou numériques avec usage de calculs. La plus part des recherches en sciences humaines utilisent la mesure, il en est ainsi quand on fait usage d'indices, de taux, de moyennes, ou plus généralement d'outils que fournit la statistique³ ».

Afin de recueillir le maximum d'information sur notre sujet de recherche, nous avons utilisé la technique de questionnaire.

6-3-Le questionnaire :

¹ - GRAWITZ Madeleine, Lexique des sciences sociales, Op Cit, P 408.

² - QUIVY Raymond, OP Cit, P 121.

³ - ANGERS Maurice, Op Cit, p 60.

La méthode quantitative impose l'utilisation de questionnaire pour réunir le maximum de données et toucher le maximum d'enquêtés afin de trouver les facteurs d'échec des entreprises créées dans le cadre de dispositif ANSEJ.

Le questionnaire est défini comme « une interrogation globale, composée d'un ensemble de questions posées à des interlocuteurs sélectionnés »¹. Il a pour objectif de vérifier nos hypothèses.

Durant notre recherche, on a opté pour la technique de questionnaire d'entretien parce qu'il est le plus adéquat à notre sujet de recherche, et d'après la pré-enquête qu'on a effectuée on a conclu que certains de nos enquêtés sont des illettrés et n'arrivent pas à comprendre nos questions.

Questionnaire d'entretien : « c'est un formulaire de question posée par un intervieweur qui note les réponses fournies par l'interviewé ».²

Notre questionnaire a une totalité de 32 questions réparties en quatre (04) axes :

Axe N01 : Données personnelles et sociales.

Axe N02 : Financement des entreprises.

Axe N03 : Compétences des entrepreneurs.

Axe N04 : Le suivi par le dispositif ANSEJ.

7- L'échantillonnage :

Le choix de l'échantillon est lié à l'objectif d'étude et aux variables de nos hypothèses.

Selon GRAWITZ Madeleine : « il désigne un ensemble dont les éléments sont choisis parce qu'ils possèdent tous une même propriété et qu'ils sont de même nature ».³

7-1-Echantillon :

¹ - BOUVRANT.S, Communication et santé et action sociale, éd Nathan, Paris, 2000, p.27.

² -ANGERS Maurice, Initiation à la méthodologie des sciences sociales, éd Casbah, Alger, 1997, P 148.

³ -GRAWITZ Madeleine, Méthodes des sciences sociales, Op Cit, p 148.

Tri boule de neige : « procédé non probabiliste d'échantillonnage aidé d'un premier moyen d'individus de la population qui nous conduisent à d'autres éléments qui font de même et ainsi de suite ¹»

On fait un tri boule de neige quand on connaît quelques individus de la population visée grâce auxquels on en joint d'autres. Ainsi, ce sont des individus de la population mère qui nous ont aidés. On a procédé de cette façon parce que le milieu était peu connu et relativement fermé. Il s'agit d'un premier temps, de contacter quelques personnes, puis de leur demander des noms de leurs semblables qui à leur tour pourront nous indiquer d'autres personnes.

Notre échantillon contient 60, qui correspond à 04 créatrices et 56 créateurs dans les différentes régions de la willaya de Bejaia et dans des différents secteurs d'activité : transport (publique, de marchandises...), travaux bâtiment, artisanat, services...

8-la pré-enquête :

Selon GRAWITZ Madeleine la pré -enquête est « une enquête portant sur nombre d'enquêtés ou document pour essayer les hypothèses et le questionnaire avant d'entreprendre l'enquête elle -même »²

Suite à la spécificité de notre sujet et la nécessité de la cerner auprès des créateurs ayant recours au dispositif ANSEJ, on a, en effet, effectué une pré enquête qui s'est déroulée durant le mois de février 2014 ; pendant une semaine allant de 16 à 22 février.

C'est au cours de cette période qu'on a pu cerner notre thème et voir la possibilité de la faisabilité de notre enquête, tester nos hypothèses et par la suite on a testé notre questionnaire sur 10 créateurs de notre échantillon.

9-Le déroulement de l'enquête :

¹ -Ibid, P 240.

² -GRAWITZ Madeleine, Méthodes des sciences sociales, Op Cit, p 550.

Notre enquête c'est déroulée dans les différentes régions de la wilaya de Bejaia, (Adekar, Beni-ksila, Toudja, Elkseur, Chemini, Akfadou, Melbou, Aokas, Tichi, Kharata, Bejaia, etc.). Les conditions d'attributions de ces questionnaires n'étaient pas favorables. Car on n'avait pas les adresses des créateurs et certains d'entre eux ne comprenaient pas nos questions.

Notre enquête c'est déroulée durant une période allant de la fin du mois de mars à la fin du mois d'avril, des questionnaires d'entretien ont été attribuées avec plus de 70 des créateurs d'entreprises dans des différents secteurs d'activité (services, artisanat, agriculture, transport frigorifique, transport marchandises, transport voyageur, maintenance, etc.) et dans différentes communes de la willaya de Bejaia (où on a pu effectuer 60 questionnaires d'entretiens).

10-Les problèmes rencontrés :

Selon QUIVY« chaque recherche est un processus de découverte qui se déroule dans un contexte particulier au cours duquel le chercheur est confronté à des contraintes »¹

En revanche, au cours de notre recherche on a été confronté à un ensemble d'obstacles qui ont inhibé notre enquête. On cite :

- ✓ Le manque d'ouvrages.
- ✓ Le manque d'études antérieures.
- ✓ L'indispensabilité des informations concernant la direction régionale (lieu de stage). Le refus de dispositif ANSEJ de nous fournir des données des créateurs pour les interroger.
- ✓ La non-collaboration de certains entrepreneurs.
- ✓ Certains créateurs ont refusé de répondre à nos questionnaires ou à quelques questions par crainte d'avoir des problèmes avec les dirigeants de dispositif ANSEJ.

¹-QUIVY Raymond, Op Cit, P 27.

Chapitre II

Genèse de l'entrepreneuriat

Section 01 : Généralités sur l'entrepreneuriat**1-1-Définition**

Selon FAYOLLE Allain « L'entrepreneuriat est un phénomène économique et social qui s'intéresse à des effets, à des résultats de l'acte d'entreprendre. L'innovation, le renouvellement des entreprises, la création d'entreprise et d'emplois, les changements d'état d'esprit constituent des exemples de ces effets. À ce niveau les relations entre le phénomène, les individus qui s'y intéressent ou le recherchent et la société doivent également être pris en considération »¹

L'entrepreneuriat se définit comme le processus qui dans une économie conduit un entrepreneur à la création d'une entreprise. Ce processus est le résultat de deux forces convergentes, la première dépend des caractéristiques individuelles de l'entrepreneur, l'analyse des caractéristiques individuelles (âge, diplôme, environnement familial,...) et celle des conditions favorables (conjoncture, marché, évolution des technologies, réglementation, culture, finance...)².

1-2.Genèse de l'entrepreneuriat

Le champ de l'entrepreneuriat est éclaté et ses multiples composantes sont observées et analysées par des économistes, des sociologues, des historiens, des psychologues, des spécialistes des sciences du comportement ou des sciences de gestion. Ce domaine émergent fait l'objet, par ailleurs, de nombreuses controverses et il apparaît que si l'on parle de plus en plus d'entrepreneuriat et d'entrepreneur, en France et dans le monde, beaucoup reste encore à faire pour

¹ -FAYOLLE Allain, *Entrepreneuriat, (apprendre à entreprendre)*, éd Dunod, Paris, 2004, p2.

² -<http://www.google.com/Entrepreneuriat/> KHALED Boubdillah et ABDALLH Zouache, *Entrepreneuriat et développement économique/* le 25-03-2014 à 15:06.

définir précisément ce que ces notions recouvrent et ce qu'en sont leurs principales implications théoriques et pratiques.

Dans ce chapitre, nous allons montrer que le concept d'entrepreneuriat peut être saisi et discuté dans au moins trois champs : économique et social, recherche et enseignement.

Nous donnerons au préalable un bref aperçu de la genèse et des fondements de cette discipline.¹

1-3-Le fondements de l'entrepreneuriat :

Trois questions fondamentales peuvent résumer une grande partie de l'activité de recherche en entrepreneuriat .S'inspirant d'une formulation de Stevenson et Jarillo (1990), ce triple questionnement peut ainsi être proposé : « *what on Earth is be doing... ?* », « *Why on Earth is doing... ?* » et « *How on Earth is be doing... ?* ». Nous retrouvons ici les approches fonctionnelles (What) des économistes, l'approche centré sur les individus (Why and Who) des spécialistes des sciences du comportement et les approches processuelles(How) des gestionnaires. Après avoir évoqué les points de vue des économistes qui s'intéressent aux effets de l'entrepreneuriat et au rôle de l'entrepreneur dans le développement du système économique, nous aborderons successivement les approches centrées sur les individus et sur les processus.²

Section 02 : Les approches de l'entrepreneuriat

Plusieurs études ont été menées au cours de ces dernières années sur l'entrepreneur, par exemple (Filion 1997, Christian Bruyat 1986,1994) ces recherches et études ont évolué, dans trois directions différentes. En distingue trois approches principales :

¹ - FAYOLLE Allain, Introduction à l'entrepreneuriat, éd Dunod, Paris, 2005, p9.

² - Ibid, p10.

a- L'approche comportementale

C'est l'approche la plus ancienne, elle est directement héritée des grands auteurs et penseurs de la théorie économique tels que Richard Cantillon, Jean Baptiste Say et Joseph Schumpeter ou Kirzner. Cette approche qualifiée de comportementale, ou « Behavioral Approach », envisage l'entrepreneur est vu comme le centre d'un ensemble global impliqué dans la création d'entreprise, il constitue un élément important du processus de création.

Donc, le processus entrepreneurial, à savoir toutes les actions destinées à la détection d'opportunités et à la création d'entreprise, présente des caractéristiques particulières et parmi celles-ci, la plus importante est sans aucun doute la volonté humaine (c'est - à - dire la décision d'entreprendre) comme point de départ du processus de création.

Selon cette approche, l'entrepreneuriat est plus qu'un ensemble de traits ou de caractéristiques individuels.¹

b- L'approche déterministe

Cette approche qui est de déterministe ou « Trait Approach » est apparue à partir des années 50. elle considère l'entrepreneur comme le centre d'analyse. Elle essaye d'identifier les caractéristiques essentielles et personnelles de l'entrepreneure (Litzinger1965). L'entrepreneur est vu comme un acteur, dont il s'agit de découvrir les motivations, les caractéristiques psychologiques et les traits de personnalité, les caractéristiques sociodémographiques. L'objectif final est d'essayer d'établir un profil type d'entrepreneur répondant à des caractéristiques spécifiques, empiriquement démontrés. De ce point de vue, les chercheurs appartenant à ce domaine se sont attelés à essayer de déterminer les caractéristiques principales qui distinguent l'entrepreneuriat des autres

¹ - [Http://rcweb.luedld.net/rc13.htm](http://rcweb.luedld.net/rc13.htm) /HAMIDI Youcef et DJAIDER Hassane, L'impact des caractéristiques individuelles sur la réussite d'un jeune entrepreneur/11-03-2014a14 :20.

individus, c'est-à-dire les non entrepreneurs ou les individus normaux. Ainsi ; des limites adressées à cette approche par les traits, il s'est avéré qu'il semble de trouver chez un seul individu toutes les qualités que l'on exige de lui pour réussir (Fon.Sexton et Bwman (1985), Brockhaus et Horwitz (1986), Stevenson et Jarillo (1990), Baron (1998) ainsi que Lorrain et Dassault (1998) affirment d'ailleurs que les traits de personnalité et les motivations ne discriminent pas les entrepreneurs qui réussissent de ceux qui échouent¹

c-L'approche processuelle

À partir des années 90, une troisième approche contemporaine est apparue, l'apparition de ce courant est justifiée par l'idée que les entrepreneurs et leurs projets d'entrepreneuriat sont différents les uns des autres.

Cette approche, fait ressortir que la dimension processus est considérée comme une variable et non comme un concept global incluant les autres variables, comme, ils ressort de l'approche comportementale. Le phénomène entrepreneuriat représente désormais un processus d'apprentissage dynamique et évolutif dans le temps, cumulateur et générateur de compétences individuelles et collective. Cette posture mobilisée permet d'appréhender le comportement de l'entrepreneur en tant que processus qui se construit graduellement au fil du temps, au futur et à mesure de son évolution.²

2-2-l'entrepreneuriat comme phénomène économique et social :

L'entrepreneuriat en tant que phénomène économique et social porte sur les résultats économiques (bénéfiques) et sociaux (emplois, le niveau de vie, le développement d'esprits d'entreprendre que l'acte entrepreneurial (la création d'entreprise) dans une région.

¹ - FAYOLLE Allain, Introduction à l'entrepreneuriat, Op Cit, p12.

² - Ibid, p13.

L'entrepreneur devrait pouvoir relier ses comportements et ses actions à des besoins et des attentes exprimés par toutes les composantes de la société. L'individu qui veut entreprendre ne peut ignorer complètement les conséquences économiques de l'événement qu'il recherche, sa crédibilité sociale et le dispositif général dans lequel il va inscrire son action et puiser les ressources nécessaires. Il nous semble, enfin, qu'il est plus facile d'entreprendre, si l'on connaît bien les spécificités culturelles, en la matière, du pays dans lequel on envisage de réaliser l'acte¹

L'entrepreneur a un rôle particulier et indispensable dans l'évolution du système économique libéral. Il est, très souvent, à l'origine des innovations de rupture, il crée des entreprises, des emplois et participe au renouvellement et à la restructuration du tissu économique. L'entrepreneur est l'innovateur qui apporte la destruction créatrice. Tout cela a été parfaitement mis en valeur, dès la fin des années 1970, par Octave Gélienier (1978) qui insiste sur l'importance des apports de l'entrepreneur à l'économie : « Les pays, les professions, les entreprises qui innover et se développent sont surtout ceux qui pratiquent l'entrepreneuriat. Les statistiques de croissance économique, d'échanges internationaux, de brevets, licences et innovations pour les 30 dernières années établissent solidement ce point : il en coûte cher de se passer d'entrepreneurs »²

2-1-1-création d'emplois :

Depuis le début des années 1970, la création d'entreprises apparaît comme une source potentielle d'emplois et une réponse au problème du chômage. La création d'entreprises est un vecteur de réinsertion sociale. Elle permet, en effet, à des chômeurs de plus ou moins longue durée, dans certaines conditions, de

¹ - FAYOLLE Allain, Entrepreneuriat, (apprendre à entreprendre), Op Cit. p15.

² - FAYOLLE Allain, Introduction à l'entrepreneuriat, Op Cit, p16.

retrouver un emploi créé , grâce a leur sens de l'initiative, a leur ténacité et a leur esprit d'entreprendre.¹

¹ -FAYYOLLE Allain, Introduction à l'entrepreneuriat, op Cit, p 23.

Chapitre III

La création de l'entreprise

Section 1 : Généralités sur la création d'entreprise

1-1-Définition de la création d'entreprise :

La création d'entreprise, comme le souligne JULIEN et Marchesnay 1996 : « la conséquence logique est que l'esprit d'entreprise suscite la création d'entreprise »¹ , Ainsi le résultat ultime de l'esprit d'entreprise est la création d'entreprise, ce dernier est un phénomène hétérogène il trouve ses origines dans celles des entrepreneurs (différences d'objectifs, d'ambition, des ressources ou de méthodes).

1-2- Type de création d'entreprise :²

La création nihilo : création d'une entreprise par un individu ou un groupe ; on peu réellement parler, dans ce cas, de création d'une entreprise nouvelle.

La reprise d'entreprise : création d'une entreprise reprenant partiellement ou totalement les activités et les actifs d'une entreprise ancienne.

La réactivation d'entreprise : redémarrage des activités d'une entreprise en sommeil.

1-3-Processus de la création d'entreprises³ :

Le processus de création d'entreprise se caractérise par le fait qu'il est organisé autour de quatre étapes. Dans chaque il faut tenir compte de certains éléments clés. Ici nous allons inspirer des étapes classiques citées par FAYOLLE Alain.

¹ -[http://www.google.com/creation d'entreprise/création d'entreprise selon JULIEN et Marchesnay/](http://www.google.com/creation%20d%27entreprise/cr%C3%A9ation%20d%27entreprise%20selon%20JULIEN%20et%20Marchesnay/)
Le 05/03/2014 a 21h03.

² - FAYOLLE Allain, Introduction à l'entrepreneuriat, Op Cit, p 18.

³ - Ibid, P 25.

1-3-1. l'évaluation de l'opportunité :

Transformer une idée en opportunité de création réaliste nécessite de définir l'idée initiale de manière précise : Que veut-on vendre ? A qui veut-on vendre ? Quelle valeur cela peut-il apporter ? Pour y répondre, il va falloir rechercher des informations, recueillir l'avis et le conseil d'experts et de spécialistes, tester l'idée auprès de personnes extérieures et analyser les contraintes inhérentes au projet.

1-3-2. la conception et formulation du projet :

Dans cette étape, le projet doit passer vers la position du réalisable. A ce stade, différentes études doivent être conduites : étude du marché, étude juridique et étude financière. Ces études permettent d'élaborer l'offre, la stratégie, le plan d'affaire et de positionner le projet. Les points clés de la conception d'un projet de création d'entreprise sont :

- rechercher la meilleure adéquation possible créateur/projet de création.
- être réaliste et pragmatique.
- être clair sur la stratégie.
- rechercher des avantages concurrentiels durables.

1-3-3. le montage juridique et financement du projet :

Le montage juridique consiste à choisir une structure juridique, à sécuriser les relations avec les tiers (salariés, investisseurs, partenaires, fournisseurs et sous-traitants) et maîtriser les techniques de protection et de valorisation négociation de l'innovation et des savoir-faire immatériels lorsqu'il s'agit de la création d'entreprise innovante.

1-3-4. le lancement des activités :

pour réussir le lancement des activités, il faut aller droit à l'essentiel, obtenir des clients et des commandes, suivre son business plan, avoir un tableau

de bord avec quelques indicateurs et piloter réellement sa jeune entreprise, bien utiliser ses ressources et enfin ne pas perdre du temps.⁴

⁴ - FAYOLLE Allain, Entrepreneuriat (apprendre à entreprendre), Op Cit, p 118, 121.

Chapitre IV

Les approches théoriques d'échec et de réussite

Section01 : Suivi/ Développement :**1-1- Les théories d'échec et réussite :**

Dés la création total de l'entreprise, l'individu (ou la petite équipe) «embarqué »dans le système entrepreneurial est confronté a des questions de survie et de développement du projet et/ ou de la jeune entreprise nouvelle.ces questions apparaissent dans des activités indispensables a la progression du projet et réalisées dans un contexte et des conditions très spécifiques aux situations concernées. Il existe en effet une tension permanente entre les ressources nécessaires pour réaliser le projet et les ressources disponibles. Ces ressources sont insuffisantes a tous les niveaux (temps, argent, matériel...).La permanence de tentions implique, de la part de l'entrepreneur naissant, un fonctionnement et des comportements (y compris sur un plan managérial) particuliers. L'engagement des ressources, dans un processus entrepreneurial, se fait donc d'une manière étagée, par activités, et no pas une seul fois. Cela signifie notamment, qu'a l'issue de chaque activité ou qu'en cours d'activité, le projet peut être abandonné ou moulé avec comme corollaire, le retour en arrière.

Dans l'importe quel système, l'activité ne peut ne peu se dérouler que si le système est nourri de l'intérieur et l'extérieur .L'entrepreneur naissant peut beaucoup apporter avec sa propre énergie (vitalité, dynamisme, créativité, initiative, etc.), mais cela n'est pas suffisant .Il lui faudra en effet obtenir en permanence des ressources (financière, informationnelles, relationnelles, matérielles, etc.) Il devra également apprendre tous au long de création de son entreprises et transformer des informations, des situations observées ou vécues, des pratiques en connaissances utiles pour l'action .Les acquisitions de ressources clés et les apprentissages ont pour but de dynamiser le système, mais aussi de renforcer sa cohérence interne et externe. Les incohérences entraînent

des retards, des couts cachés et pénalisent à la fois la crédibilité et l'attractivité du projet.¹

Section 02 : La réussite

2 1- Les approches individuelles de la réussite entrepreneuriat²

2-1-1- Caractéristiques Sociodémographiques

A - L'âge

L'âge constitue une des caractéristiques essentielles des individus qui ont réussi dans leurs démarches entrepreneuriales. En effet, plusieurs études par exemple, (Hambrik et Mason 1994, Davidson 1994, Weinzimmer 1993) soulignent une très forte corrélation entre l'âge de l'individu et la réussite de l'entreprise.

B - Le Genre

La deuxième caractéristique étudiée est la suivante : Est-ce que le genre à une incidence sur la réussite de la micro-entreprise ?

En effet, habituellement les femmes sont plus centrées sur la famille ou être salariée dans une entreprise, et elles sont moins disposées à poursuivre des objectifs liés à la création d'entreprise. Les études empiriques dans le domaine sur le lien entre le genre et la réussite d'entreprises aboutissent toutefois à des résultats contradictoires. Il y'a ceux qui ont observé un lien négatif entre le fait que l'entrepreneur soit de genre féminin et la réussite, tandis que d'autres n'ont observé aucun lien significatif entre ces variables.

¹- FAYOLLE Allain, Op Cit, p113.

² - <http://rcweb.luedld.net/rc13.htm> /HAMIDI Youcef et DJAIDER Hassane, L'impact des caractéristiques individuelles sur la réussite d'un jeune entrepreneur/11-03-2014 a 14:20.

C- L'Environnement Familial

Plusieurs études dans le domaine indiquent qu'il y a plus de chances de réussite, lorsque les entrepreneurs ont eu des parents propriétaires d'une entreprise. Ces études supposent que les futures entrepreneurs acquièrent le savoir faire, durant leur jeunesse de sorte qu'ils sont plus enclins à considérer l'entrepreneuriat comme choix de carrière. En effet, les études empiriques suggèrent que le fait d'être issu d'une famille d'entrepreneur augmente les chances de réussite de son entreprise.

D- Niveau d'instruction des parents

Lors du contact avec les jeunes créateurs, il nous est apparu dans le cadre du suivi sur le terrain des micro-entreprises entrées en exploitation, que dans plusieurs des cas que le niveau d'instruction des parents et les postes de travail occupés par ceux-ci, ont une influence sur la décision de création d'entreprise, le choix du secteur et aussi sur la réussite de l'entreprise. En effet, une entreprise gérée par un individu, dont les parents où un des parents occupe un poste dans une administration où une entreprise publique ou privée, sont en mesure de détecter des opportunités d'investissement très rentable. De même, que les parents instruits aident leurs enfants dans les démarches de création et de gestion de l'entreprise créée ce qui augmente les probabilités de réussite.

E - Ancienneté profession des parents

De même que le niveau d'instruction, il nous est apparu, aussi, que les jeunes issus des parents, ayant un métier donné, ont plus de chance de réussite dans leur entreprise que les individus issus des parents n'ayant pas de métier dans le domaine. En effet, un individu qui crée une micro -entreprise dans le même domaine ou le père où la mère ont une expérience professionnelle, détient plus de chance de réussite qu'un individu dont les parents ne détient pas d'une ancienneté professionnelle dans le domaine de création. Il est à signaler, que

d'autres caractéristiques non citées dans notre article peuvent avoir une influence sur la réussite d'une entreprise.

F - Statut Matrimonial

Peu de travaux en entrepreneuriat se sont intéressés à l'influence du statut matrimonial de l'entrepreneur sur la réussite de l'entreprise. Néanmoins, plusieurs chercheurs ont trouvé une relation positive entre le fait qu'un individu soit marié et la probabilité de réussir dans une démarche entrepreneuriale.

2-1-2- Les compétences

A - Niveau de Scolarité :

D'un point de vue théorique, il y a un lien entre le niveau des études et la réussite. Les études supérieures permettent à l'individu de mieux faire face aux problèmes et de saisir les opportunités dont dépendent la création et la gestion de l'entreprise. En effet, de nombreuses études empiriques comme (Cooper 1994 ; Cressy 1996 ; Taylor 1999; Montgomery 2005 et Almus 2002) constatent, effectivement, que le niveau d'instruction du créateur a un impact positif sur la réussite de l'entreprise.

B - Formation Professionnelle :

Dans la pratique, le suivi sur le terrain des micro-entreprises entrées en exploitation dans le cadre du dispositif ANSEJ, il est apparu que les jeunes entrepreneurs ayant suivi une formation professionnelle se distinguent par un taux de réussite très élevé. Ainsi, il ressort que la formation professionnelle participe à la réussite de l'entreprise.

C - Savoir Faire :

Dans le cadre du dispositif ANSEJ, selon les décrets, un jeune qui postule à la création d'entreprise doit détenir une qualification ou un savoir faire dans le

domaine de création souhaité. Ainsi, de point de vue du législateur, le savoir faire constitue un facteur de réussite. Les études réalisées dans le domaine de l'entrepreneuriat débouchent sur la constatation suivante (E.M. Laviolette, 2006): « Les entreprises florissantes ont été mises sur pied par un fondateur ayant eu une expérience et un savoir faire dans le secteur ».

2-1-3- Caractéristiques Psychologiques

A - Raison de Création :

Selon la littérature consacrée à la création d'entreprise, il existe une différence entre la création d'entreprise pour créer son propre emploi et celle pour la création de valeur. Dans le cadre de l'ANSEJ, le dispositif est destiné uniquement à des jeunes chômeurs, c'est la raison pour laquelle, il est supposé, à priori, que le désir de rompre le chômage constitue la principale motivation à la création d'entreprise.

Section 03 : L'échec¹ :

Pour quelles raisons certains entrepreneurs réussissent-ils et d'autres non ? Cette question qui constitue l'un des aspects fondamentaux de la recherche en entrepreneuriat, a été traitée dans plusieurs travaux telle que Cooper 1994 ; Dahlgvist 2000. Les tentatives de réponse sont le plus souvent incluses dans un Cadre plus large : celui de la réussite entrepreneuriale, traditionnellement associée à ce que les Américains appellent « new venture performance ». Alors que les chercheurs en entrepreneuriat se consacrent généralement à l'étude des réussites, ils ne doivent pas cependant omettre les situations d'échec. Si certaines dimensions de la performance entrepreneuriale comme celles de la rentabilité, de la profitabilité, de la survie, de la croissance et/ou de

¹ - <http://www.strategie-aims.com/events/conferences/4-xxeme-conference-de-l-aims/communications/1422-une-taxonomie-empirique-des-echecs-des-nouvelles-entreprises-le-cas-des-jeunes-createurs-dentreprises-en-difficultes/download> Une taxonomie empirique des échecs des nouvelles entreprises : le cas des jeunes créateurs d'entreprises en difficultés/PDF/p02-05/ le 24/4/2014 à 13h30.

développement des nouvelles entreprises sont très étudiées, les recherches centrées spécifiquement sur l'échec de ce type d'entreprises restent peu nombreuses.

Par rapport à ceux qui réussissent, le ou les profils des entrepreneurs qui échouent demeurent encore mal connus. Pour spécifier le profil « type » des créateurs d'entreprises performantes, plusieurs recherches se sont inscrites dans une logique prédictive comme Cooper, 1991 ; Dahlvist 2000 ; Lussier, 1996 ; Reid, 1999. Elles ont pour finalité de mettre en évidence les différences systématiques entre les entrepreneurs qui réussissent et ceux qui échouent (Hernandez, 1999). Ainsi, certains travaux associent les créateurs qui réussissent à des nouvelles entreprises en état de survie telle que ,Aspelund en 2005 ; Chrisman 1999 ; Dahlvist 2000 ; Littunen 1998 et Pfeifers, 2001; . Il en ressort que ces entrepreneurs sont souvent plus âgés, bien formés, possédant une forte expertise, bien préparés à l'entrepreneuriat, disposant d'un fort réseau relationnel et dont le choix de la création entrepreneuriale relève plutôt d'un processus de quête d'opportunité et de profit. Par opposition, les créateurs qui échouent sont systématiquement associés à des entreprises en état de faillite. Ils sont représentés comme étant plus jeunes, moins instruits, inexpérimentés, peu préparés à l'entrepreneuriat, inactifs avant la création et dont l'acte d'entreprendre est plutôt fondé sur un parcours forcé, faute de trouver un emploi satisfaisant. Est-ce-bien le profil unique des entrepreneurs qui échouent ? Ou bien, peut-on identifier d'autres « portraits » d'échec différents les uns des autres et qui s'éloignent de ce profil « typique » ?

Au-delà de l'évocation des raisons pour lesquelles certains entrepreneurs échouent, le principal objectif de la présente communication est de faire apparaître les différentes formes d'échec possibles et les portraits « atypiques » des créateurs d'entreprises qui leur sont associés. La question est donc : «

quelles sont les différentes configurations que peut revêtir l'échec entrepreneurial ? » Bien entendu, il ne s'agit pas pour nous de proposer une typologie qui prétend couvrir la totalité des formes d'échec, ou de vouloir affronter leurs diversités via un cadre d'analyse unificateur, mais nous nous inscrivons dans une « pensée » taxonomique qui nous conduit à classifier pour mieux comprendre et mieux apprendre (Filion, 2000). L'utilité de la classification pour améliorer l'efficacité, l'efficience et aussi la performance des acteurs impliqués dans l'entrepreneuriat, notamment les structures d'appui est d'autant plus importante si elle est faite à l'intérieur d'une catégorie spécifique d'entrepreneurs (Filion, 2000). Dans les développements plus récents, les recherches tentent de plus en plus d'établir des typologies relatives à une catégorie spécifique d'entrepreneurs. Afin de réduire progressivement le périmètre de la recherche, la problématique de l'échec entrepreneurial sera ciblée sur les « jeunes créateurs d'entreprises en difficultés » dont les profils restent encore mal connus . Afin de proposer une classification opérationnelle et nuancée capable d'appréhender l'échec entrepreneurial, nous nous sommes inscrits dans une approche configuration elle de type taxonomique. Elle a pour finalité de structurer le phénomène étudié, qui est à l'origine complexe et multiforme, autour d'un nombre limité de configurations empiriques . Pour ce faire, une classification multicritère a été menée sur une base empirique comprenant 105 JCED. Après avoir présenté le cadre conceptuel et méthodologique de ce travail, l'interprétation des résultats se fera en trois temps : tout d'abord, il s'agira de présenter les résultats en commentant les différentes configurations empiriques que l'échec entrepreneurial peut recouvrir. Les résultats seront ensuite discutés à la lumière du cadre conceptuel sans que ce Dernier n'ait prédéterminé la structure taxonomique. Enfin, seront évoquées les implications managériales de cette recherche pour la politique de l'accompagnement entrepreneurial.

1.1 L'échec : un phénomène Multiforme

L'analyse de la littérature laisse penser que la conception d'échec est plus souvent associée à une logique binaire qui oppose les entreprises saines ou performantes (qui réalisent depuis plusieurs années des bénéfices) aux entreprises défaillantes (qui sont entrées dans une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire par un jugement du tribunal). Plusieurs auteurs nuancent cette opposition et suggèrent l'ajout d'autres formes d'échec à l'image des entreprises qui demeurent de taille et peu profitables malgré les opportunités offertes par l'environnement ; les entreprises qui sont en état de détresse financier ; les entreprises qui cèdent une partie de leurs activités afin de réduire leur taille ; les entreprises qui sont liquidées pour éviter les pertes, et/ou ; les entreprises qui sont liquidées sans dépôt de bilan.

À la notable exception des travaux de Crutzen et Van Caillie (2009), peu de recherches se sont inscrites dans une approche taxonomique pour étudier l'échec. Bien qu'elle se soit intéressée à la défaillance des micros et petites entreprises en difficultés, la recherche de Crutzen et Van Caillie (2009) a enrichi les premiers travaux fondateurs comme, Fitzpatrick, 1932 ; Altman, 1968 en proposant une taxonomie matérialisée par sept profils : les entreprises en difficultés à la suite d'un ou plusieurs chocs externes alors qu'elles avaient des performances allant de bonnes à très moyennes avant ces événements ; les entreprises avec des performances médiocres depuis leur création et qui s'expliquent principalement par un manque des compétences en gestion des dirigeants ; les entreprises en difficultés à la suite d'une mauvaise gestion de leur croissance dont les dirigeants, habitués à contrôler une petite structure, trouvent des difficultés à gérer une structure beaucoup trop lourde ; les entreprises qui s'éteignent petit à petit à la suite du manque de dynamisme et de la perte de motivation de leurs membres ; les entreprises en difficultés à la suite de problèmes personnels qui handicapent leur bon fonctionnement ; les entreprises

en difficultés car leurs intérêts et ceux personnels les dirigeants divergent : ceux-ci cherchent principalement leur enrichissement personnels au déterminent de bon fonctionnement et développement de l'entreprises et ;les entreprises en difficulté a la suite une mauvaise gestion de leur transmission car le repreneur est inexpérimenté et incapable de géré la société reprise.

1.2.1. Approches centrées sur la prédominance du contexte entrepreneurial

Les théories qui s'inscrivent dans le cadre des approches centrées sur la prédominance du contexte adhèrent à la perspective de la dépendance de l'entreprise aux variables environnementales. Ces travaux ont pour caractéristique de mettre l'accent sur l'importance des facteurs contextuels. L'écologie des populations des organisations (EPO) a été l'un des premiers courants de recherche à s'intéresser à l'analyse des déterminants d'échec.

Pour expliquer les raisons pour lesquelles certaines nouvelles entreprises échouent et d'autres non, ce courant à forte orientation déterministe accorde un rôle primordial à l'environnement et n'accorde pas de place à l'individu qui est considéré comme un « acteur spectateur ». La théorie de l'EPO avance la thèse suivante : le contexte entrepreneurial est une force qui détermine la survivance des entreprises ou, au contraire, leur disparition. Selon les théoriciens de l'EPO, les entreprises sont perçues comme étant totalement et seulement tributaires de leur environnement. Leur viabilité dépend de l'environnement de sélection.

Le thème central en est le concept de « sélection environnementale ». Dans cette perspective, ce sont les forces contextuelles qui expliquent pourquoi certaines nouvelles entreprises disparaissent et d'autres non. En effet, même si le fondateur possède les compétences essentielles à la réussite, il n'arrive pas à faire survivre son entreprise si le contexte est défavorable. La prédominance du contexte entrepreneurial se manifeste pour le fondateur par la réduction de sa

liberté de décider de l'avenir de sa jeune petite entreprise. Quand l'environnement impose un processus de sélection, la disparition de la nouvelle entreprise devient un destin plus probable que sa survie. Stearns et al. (1995) expliquent l'importance du contexte entrepreneurial par la variété, la dispersion et la disponibilité des ressources qui déterminent les avantages associés à la nature de la localisation géographique de l'entreprise émergente. Du fait de la rareté des ressources, le risque de mortalité infantile est présumé plus élevé dans les agglomérations rurales que dans les agglomérations urbaines.

1.2.2. Approches centrées sur la primauté des ressources

Malgré les contributions majeures des approches centrées sur la prédominance du contexte entrepreneurial, en particulier le courant de l'EPO, la plupart des écologistes n'ont pu trouver les raisons pour lesquelles les entreprises qui ont commencé leurs activités au même moment et/ou dans des environnements similaires atteignent des niveaux de performance différents. Pour expliquer la performance des nouvelles entreprises, l'approche fondée sur les ressources met en avant l'importance des moyens internes par rapport aux contraintes externes. Cette approche se fonde sur l'hypothèse selon laquelle la performance dépend largement des ressources dont dispose et que contrôle l'entreprise et qui possèdent certaines caractéristiques particulières valeurs, rareté, inimitabilité et non-substituabilité. Elle explique également la différence des performances des entreprises par les différences des ressources qu'elles possèdent. Pour expliquer la performance de nouvelles entreprises, l'importance des ressources est supportée par plusieurs auteurs. On peut citer, à titre indicatif, les travaux d'Aspelund, Berg-Utby et Skjevdal (2005), Bruton et Rubanik (2002), Cooper, Gascon et Woo (1991) et Thornhill et Amit (2003). Ces derniers avancent que l'échec des entreprises naissantes est un phénomène nettement différent de celui des entreprises déjà établies. En effet, les entreprises naissantes ne se comportent pas aussi bien que les entreprises les plus mûres.

Celles-ci échouent parce qu'elles sont incapables de s'adapter à l'érosion des ressources stratégiques causée par le phénomène d'obsolescence. Les petites entreprises émergentes échouent car elles souffrent d'un double handicap de nouveauté et de petites. Ce handicap réduit la capacité de la nouvelle entreprise à survivre lorsqu'elle se trouve en compétition avec des entreprises déjà établies. Selon l'approche fondée sur les ressources, pour réussir cette sélection, la nouvelle entreprise s'appuie sur la spécificité des ressources qu'elle contrôle, ressources qui, tout en présentant de la valeur pour les clients, sont rares, inimitables et non substituables avec le même prix : ce sont des ressources stratégiques. En dehors de ces critères, il y a un risque élevé que la nouvelle entreprise disparaisse.

En plus de la spécificité des ressources, l'échec entrepreneurial s'explique par la pénurie des ressources vitales qui se manifestent à travers le manque de légitimité, les relations fragiles avec les acteurs externes, le problème d'accès aux canaux de distribution, le manque d'expérience, la sous-capitalisation financière, etc. Parmi ces facteurs, la dotation initiale en capital financier est la plus déterminante de la réussite ou de l'échec.

La carence en ressources comme facteur d'échec a aussi été démontrée par Thornhill et Amit (2003). Selon ces auteurs, les chances de réussite des entreprises émergentes dépendent de l'existence d'une dotation initiale en actifs. Le risque d'échec est, par conséquent, plus élevé pour les nouvelles entreprises qui ne possèdent pas suffisamment de ressources pour la mise en œuvre de leur stratégie, Cooper et Gimeno-Cacson 1994 avancent l'hypothèse selon laquelle les ressources initiales à la création exercent une influence sur la performance potentielle des nouvelles entreprises. Cette influence subsiste même si les caractéristiques environnementales et organisationnelles changent. À cet effet, les nouvelles entreprises qui bénéficient d'une position avantageuse en termes

de ressources occupent une meilleure position pour résister et surmonter les problèmes imprévisibles qui surgissent et qui s'intensifient.

Les ressources initiales à la création peuvent donc être considérées comme un facteur prédictif du succès des entreprises émergentes. C'est dans ce cadre que s'inscrit le modèle prédictif fondé sur les ressources de Cooper, Gascon (1991).

B- Les causes d'échec :¹

Cette section se subdivise en deux : on distingue les raisons liées à l'entrepreneur et celle liées à l'entreprise.

1- Les raisons liées à l'entrepreneur :

Capo - chichi et al. (1991) identifient les causes d'échec liées à l'entrepreneur (à l'idée de création, à l'aspect financier et à l'environnement) suite à une étude menée sur les entreprises africaines. Ces différentes raisons sont :

Les aspects liés à la création

Les plus importants aspects à la création sont :

- Surestimation de l'idée : les entrepreneurs ont tendance à surestimer la viabilité de leur idée de projet et ne prennent pas la précaution de l'évaluer.
- Insuffisance de maturité : les entrepreneurs dans leur précipitation, ne laisse pas le temps à l'idée de mûrir ; généralement, ils commencent les premières démarches de la création sans s'assurer de la viabilité de l'idée.
- Manque de confiance en soi : les entrepreneurs manquent d'assurance, hésitent dans les prises des décisions et vendent mal leur idée.

¹ -<http://www.mémoire en ligne/les facteurs de succès-et causes-d'échec-des entreprises -zne-enclave.htm>/le 15-03-2014 à 11h30.

- Manque de créativité : de nombreux entrepreneurs ne font pas preuve d'imagination. Et ne sont pas tentés par l'innovation.

Les aspects liés à l'environnement

Nous citons entre autres :

- Les conflits familiaux pour lesquels plusieurs cas peuvent se présenter : un conflit entre l'entrepreneur et un membre de la famille (employé de l'entreprise) peut se régler en dehors de l'entreprise.

- Opposition de la famille : cette situation est très fréquente chez les personnes qui quittent un emploi stable pour créer leur propre entreprise. La famille peut s'opposer également à ce qu'un de ses membres s'investisse dans un métier traditionnellement réservé à une caste.

- Concurrence déloyale de l'État : elle se traduit par le fait que l'État produit le même bien ou le même service que les entreprises.

Les aspects financiers

Ceux - ci sont :

- Insuffisance des capitaux propres : l'entreprise est souvent amenée à s'endetter considérablement pour combler l'insuffisance des capitaux propres. La rentabilité de l'entreprise se trouve affectée par le paiement d'intérêts importants.

- Gestion inefficace de la trésorerie : peu d'entrepreneurs utilisent le plan e trésorerie comme outil de gestion.

- Insuffisance du fonds de roulement : les entreprises qui connaissent une structure du bilan déséquilibré, ont tendance à recouvrir un crédit à court terme, pour combler l'insuffisance du fond de roulement.

3-2-Types d'échec ¹:

A -Echec total : ce cas d'échec s'explique à la fois par la mort de l'entreprise, par la non génération d'une rente suffisante pour assurer la continuité entrepreneuriale et par la non concrétisation des aspirations et des l'entrepreneur. Ce type d'échec décrit la situation au sien de la quelle la nouvelle entreprise a échoué sur tous les plans.il correspond généralement a une mort par liquidation lors d'une faillite juridique.

B -Survie marginale : ce ca d'échec décrit une situation dans la quelle une nouvelle entreprise arrive à maintenir sa survie mais le créateur est déçu par la situation d'entreprendre .cependant, malgré cette absence de satisfaction personnelle, le fondateur lutte pour maintenir son affaire en vie. La décision de cesser l'activité est jugée difficile et la poursuite est jugée indispensable.

C-Sortie avec destruction de ressources : malgré l'échec économique provoquant la discontinuité entrepreneuriale, le fondateur sont gagnant.les fonds sont utilisées a des fins personnelles et non pour assurer la croissance et pérennité de son affaire. Cette catégorie d'échec correspond généralement au cas d'escroquerie.

D-Sortie avec déception de l'entrepreneur : l'entreprise nouvellement créée arrive a générer une rente suffisante pour assurer sa survie sous le contrôle de son fondateur .la discontinuité entrepreneuriale est liée a une transformation a l'occasion d'une fusion –absorption ou d'une cession de l'entreprise a une tierce personne .l'entrepreneur qui cherchait ,a travers la création de son entreprise a être indépendant est insatisfait du qu'il a perdu son autonomie suite a cette transformation.

¹ <http://www.strategie-aims.com/events/conferences/4-xxeme-conference-de-l-aims/communications/1422-une-taxonomie-empirique-des-echecs-des-nouvelles-entreprises-le-cas-des-jeunes-createurs-dentreprises-en-difficultes/download> Une taxonomie empirique des échecs des nouvelles entreprises : le cas des jeunes créateurs d'entreprises en difficultés/PDF/ le 24/4/2014 a 13h30. p07.

E-Survie avec déception de l'entrepreneur : malgré la réussite économique de la nouvelle entreprise, l'entrepreneur n'arrive pas à concrétiser ses aspirations et attentes personnelles. Ce cas décrit la situation dans laquelle l'échec de l'entrepreneur a pour origine l'échec personnel (exemple : sacrifice de la vie personnelle pour assurer la réussite professionnelle).

F-Survie avec destruction des ressources : malgré la faible performance économique, qui s'explique en partie par une mauvaise allocation des ressources ; l'entrepreneur retire une satisfaction personnelle du fait qu'en maintenant la survie de son entreprise « non rentable », il concrétise des objectifs qui lui sont propres.

G-Sortie positive : cet espèce d'échec décrit la situation dans laquelle l'entrepreneur conçoit a priori une stratégie de sortie pour faciliter le passage à d'autres activités jugées par lui plus intéressantes. Il décide d'abandonner ou de céder son affaire alors qu'elle génère des bénéfices.

Chapitre V

L'entrepreneuriat en Algerie

Section 01 : Aperçu sur l'entrepreneuriat en Algérie

La présentation du cadre global de l'économie algérienne nous semble indispensable pour cerner les grandes questions relatives à l'émergence de l'entrepreneuriat en Algérie.

Par conséquent, cette section sera composée des éléments suivants : historique et évolution de l'entrepreneuriat en Algérie, les facteurs explicatifs de l'adoption de la privatisation et enfin une présentation des indicateurs de l'entrepreneuriat.

1-1- Historique et évolution de l'entrepreneuriat

Depuis une vingtaine d'années l'Algérie vit une transformation radicale de son environnement économique induite par le passage de l'économie administrée à l'économie de marché. L'engagement résolu du pays dans la voie de l'économie de marché libère les énergies entrepreneuriales et une certaine dynamique économique est enclenchée, entraînant une floraison de PME de statut privé.

Nous porterons notre attention sur trois déterminants essentiels dans le cadre : l'économie planifiée, les réformes économiques et la transition vers l'économie de marché.

1-1-1-La période de l'économie planifiée

Au lendemain de l'indépendance l'Algérie opte pour un système politique basé sur un parti unique et un modèle économique centralement dirigé par l'Etat. La stratégie de développement est orientée vers « l'industrie industrialisante », en s'appuyant majoritairement sur les recettes exceptionnelles engendrées par l'augmentation spectaculaire des prix du pétrole sur le marché mondial durant la décennie 70, qui a passé de 1,80\$ à 35\$ le baril¹.

L'Etat est considéré comme le principal et/ou le seul entrepreneur, alors que le secteur privé a été marginalisé et orienté vers le textile et l'industrie alimentaire.

¹ MULTIN, *Evolution économique de l'Algérie depuis l'indépendance (1962-1995)*, thèse doctorat, l'université Lyon 2, 1997, P 4.

1-1- 2- Les réformes économiques :

Vers la fin des années 70, les plus grandes entreprises nationales accumulaient déjà des déficits de 2 milliards de DA¹. Alors, une restructuration des entreprises publiques est imposée pour alléger leurs poids, en diminuant leur taille afin d'améliorer leur mode de gestion. Ces entreprises structurées ont connu des situations négatives, ce qui a coûté près de 6,5 millions de DA, un montant pris en charge par le trésor algérien.

D'autres réformes sont mises en place ayant pour objectif de distinguer entre l'entreprise publique et l'entreprise de l'Etat, ce dernier ne devenant qu'un simple actionnaire. Mais par la suite cette réforme a rendu le système inflexible et devenait défavorable au développement.

La chute des prix des hydrocarbures en 1986 (près de 50%) a aggravé la situation économique, touché sa faiblesse et devient déplorable, les entreprises ne génèrent aucun profit mais au contraire elles perdent de plus en plus de leur performance. De cela ; le chômage cesse d'augmenter avec tous les licenciements causés par cette situation et l'Algérie frôle la crise sociale.

Vers les années 80, l'Algérie a rompu avec son ancien système pour développer un nouvel axe sur le marché.

1-1-3- L'Algérie en transition vers l'économie de marché :

Après l'échec du socialisme, les déficits de la plupart des grandes entreprises d'Etat et le poids de l'endettement extérieur (20 MDS \$), une série de réformes a été instaurée par l'Etat. Il s'agit notamment de la promulgation de la loi 90-10 du 14.04.1990 sur la monnaie et au crédit et libération des prix loi n° 90-10 de la même année, loi de février 1990 sur la fixation des salaires sur une libre négociation salaires-employeur, puis le décret n° 91-37 de la loi 19.02.1990 portant sur la libération de commerce extérieur, la promulgation d'un nouveau code des investissements². la loi 19.10.1993 qui met l'investissement privé sur le même pied d'égalité que l'investissement public et assurer la liberté d'investir à tout promoteur privé national ou étranger.

¹ LACHACHI W, l'entrepreneur algérien émergence d'une nouvelle classe, colloque international : Les critères de qualification des petites et moyennes entreprises dans les pays arabes. 17 et 18 avril 2006, P 61.

² MOUSSETTE M-S et ISLI M et HAMMOUDA N-E, Marché du travail et emploi en Algérie (élément pour une politique nationale de l'emploi-profil de pays), Bureau de l'OIT, Algérie, 2003, P 61.

Ces réformes ont pour objectifs ¹: la mise en place d'une économie de marché à la place d'une économie administrée, la libération du commerce extérieur et du régime de change, l'octroi d'une autonomie au secteur bancaire et financier.

La mise en œuvre de ces réformes était confrontée à un événement économique instable, sous l'effet de la dette extérieure qui est de 27 milliards et un service de dette qui représentait les $\frac{3}{4}$ des exportations et la totalité en 1993² en raison de la faiblesse des cours du pétrole.

En 1994, en situation de cessation de paiement de la dette extérieure, le gouvernement demande le rééchelonnement de sa dette extérieure et doit négocier un PAS avec le FMI et la Banque Mondiale (1994-1998).

Les discussions achoppent alors sur les questions du secteur public, sa restructuration et sa privatisation, sur le rôle de l'Etat en tant qu'acteur économique ainsi que sur la libéralisation du commerce extérieur³.

La mise en œuvre du plan de stabilisation débouche sur les résultats allant au delà des engagements contractés (équilibré les indicateurs macro-économique), mais ces résultats sont obtenus au prix d'opérations de restructuration et de liquidation d'entreprises étatiques ainsi que d'un désengagement de l'Etat de plein entier de l'économie. Ces opérations se sont soldées par des licenciements massifs (400 000 personnes renvoyées entre 1995 et 1998).

¹ MERZOUK F, PME et compétitivité en Algérie, (thèse de doctorat Université de Bouira), Alger, 2008, P : 03.

² MULTIN, Op Cit, P 18.

³ TALAHITA F, Réformes et transformations économique en Algérie, (thèse de doctorat), Université Paris 13-Nord, 2010, P : 15.

Partie Pratique

Chapitre VI

Présentation de l'organisme et vérification des hypothèses

Section 01 : présentation de dispositif ANSEJ

I. Présentation et historique de la création de L'ANSEJ

L'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeune ANSEJ a été créée en 1996¹, l'agence est un organisme à caractère spécifique². L'agence est placée sous l'autorité du chef du gouvernement, le suivi opérationnel de l'ensemble des activités de l'agence est exercé par le ministère chargé de l'emploi.

Elle est dotée de la personnalité morale et d'une autonomie financière. Dont le siège est basé à Alger, il peut être transféré vers un autre lieu du territoire national par un décret exclusif pris sur rapport du ministère chargé de l'emploi.

Du fait, l'agence peut créer toute auto antenne régionale sur une décision de son conseil d'orientation³. Cette dernière est chargée principalement des missions de conseil, d'assistance et de soutien aux jeunes promoteurs ; notamment dans le choix, orientation, étude, assistance et suivi des projets pendant les différentes phases (réalisation et exploitation). Elle veille également à la réunion de toutes les conditions de réussite des projets liés à la fiabilité, rentabilité et les garanties susceptibles d'emporter l'adhésion des organismes bancaires chargés du financement. Elle aura en outre à effectuer pour le compte des jeunes promoteurs l'obtention des avantages notamment auprès de l'agence de promotion, de soutien et suivi fiscaux et parafiscaux conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

II. L'antenne régionale de Bejaia :

L'antenne régionale de Bejaia a été créée le 30 juin 1998, avant cette date, les dossiers étaient pris en charge par Délégation à l'Emploi de Jeunes (D.E.J) actuellement appelée la direction de l'emploi au niveau de siège de la wilaya. Dés

¹ - L'ordonnance N° 96-14 du 8 Safar 1417 correspondant au 24 juin 1996 portant sur la nomination, objet et siège.

² - Décret N° 96-296 du 24 Rabie Ethani 1417 correspondant au 8 septembre 1996 portant création et fixant les statuts de l'ANSEJ. (Complété par l'exécutif N° 98-231 du 19 Rabie Aouel correspondant au 13 juillet 1998.

³ - Décret exécutif N° 96-296 du 24 Rabie Ethani 1417 correspondant au 8 septembre 1996 portant création et fixant les statuts de l'ANSEJ.

cette date, l'antenne de Bejaia a connu une évolution très importante dans tous les secteurs d'activités¹.

III. Qui est concerné par l'ANSEJ (éligibilité) :

Les conditions englobent tous ceux qui sont :

- Âgé entre 19 et 36 ans, l'âge du gérant peut être porté à 40 ans, le projet permet la création de trois emplois permanents y compris le gérant.
- Ayant une qualification ou un savoir-faire en relation du projet et le fond propre d'un niveau correspondant au seuil minimum déterminé. Du fait, la ou les jeunes promoteurs doivent contribuer financièrement à l'investissement de la création ou l'extension par l'apport personnel variant selon le montant d'investissement de projet. Dont il est fixé selon les niveaux suivants :
 - le niveau 1 : 5 % du montant global de l'investissement si celui-ci est inférieur ou égal à un (1) million de Dinard Algériens.
 - Le niveau 2 : 10% d'un montant global d'investissement si celui-ci est supérieur à un (1) million et inférieur ou égal à deux (2) millions de Dinard Algériens.

IV. Les missions et aides de l'ANSEJ :

L'ANSEJ a pour mission la mise en relation avec les institutions et les organismes concernés afin de :

- soutenir, conseiller et accompagner les jeunes promoteurs dans le cadre de la mise en œuvre de leurs projets d'investissements, par les actions de soutien à l'emploi des jeunes dont notamment :
 - Les rémunérations et charges patronales de jeunes primo-demandeurs d'emploi placé auprès d'employeurs publics ou privés dans le cadre de contrats de pré emploi.

¹ - Document interne de l'ANSEJ.

- L'octroi de prêt non rémunéré consenti aux jeunes promoteurs en vue de compléter le niveau de fond propre pour qu'ils soient éligibles aux prêts bancaires.
- La bonification des taux d'intérêt des crédits accordés aux jeunes promoteurs.
- La prime accordée à titre exceptionnel présentant une particularité technologique appréciable.
- La prise en charge des études, expériences et acte de formations réalisées¹. ou sollicitées par l'organisme national.
 - Gérer conformément la réglementation en vigueur, les dotations du fond national de soutien à l'emploi de jeunes, notamment les aides et la bonification des taux d'intérêt dans la limite des enveloppes mises à sa disposition par le ministère chargé de l'emploi plus de détails pour les points surlignés du fait ; la bonification des taux d'intérêt sur les crédits d'investissements consentis par les banques et les établissements financiers aux jeunes promoteurs ; prévus à :
 - 25 % du taux d'intérêt du taux débiteur appliqué par les établissements de crédit aux investissements du crédit au titre des investissements réalisés dans les autres bonifications prévues sont apportées respectivement 90 % et à 75 % de taux débité à appliquer par les établissements de crédit.
 - 50 % du taux débiteur appliqué par les établissements du crédit au titre des investissements du crédit au titre des investissements réalisés dans tous les autres secteurs d'activité.

Lorsque les investissements des jeunes promoteurs sont situés en zones spécifiques, les bonifications prévues sont apportées respectivement à 90 % et à 75 % de taux débité à appliquer par les établissements de crédit.

- Notifier aux jeunes promoteurs dont les projets sont éligibles aux crédits des banques et établissements financiers, lors de la création de leurs activités, la ou les

¹ - Décret exécutif N° 96-295 du 24 Rabie Ethani 1417 correspondant au 8 septembre 1996 fixant les modalités de financement de compte d'affection spéciale N 302-087 intitulé « fonction Nation de Soutien à l'emploi de jeunes ».

jeunes promoteurs doivent pour bénéficier de l'aide du fonds national de soutien à l'emploi des jeunes, remplir les conditions cumulatives suivantes :

- âgé entre 19 et 35 ans (l'âge du gérant peut être à 40 ans, si le projet permet la création de trois emplois permanents y compris le gérant
- ayant une qualification ou un savoir-faire reconnu.
- Ne pas occuper un emploi rémunéré au moment de l'introduction de la demande à l'aide à l'ANSEJ.
- Mobiliser un apport personnel sous forme de fonds propres d'un niveau correspondant au seuil minimum déterminé. Et dans le cas où le ou les jeunes promoteurs sollicitent un financement bancaire, les demandeurs de financement bancaires doivent mettre éventuellement en place, en plus de l'apport en capital du ou des jeunes promoteurs et de l'aide du fonds national de soutien de l'emploi des jeunes pour assurer la réalisation des investissements.
- Assurer le suivi des investissements réalisés par les jeunes promoteurs en veillant au respect des clauses cahiers de charges retenues en les liants à l'agence en les assistants, en cas de besoin, auprès des institutions et organismes concernés par la réalisation des investissements.
 - Encourager toutes formes d'action et de mesures tendant à promouvoir l'emploi de jeunes à travers notamment des programmes de fonction emploi et de pré emploi. En passant par des conventions avec tout organisme, l'entreprise ou institution administrative publique ayant pour objet de faire réaliser pour le compte de l'agence des programmes de formations, d'emploi et au de pré-embauces de jeunes auprès d'employeurs publics ou privés.

Dans ce contexte il est à souligner que le contrat de prêt emploi (C.P.E) mise en œuvre en 1998 dont la destination était aux diplômés universitaires et des instituts de formation (les primo-demandeurs d'emploi) dont l'âge est déterminé de 19 à 35 ans. Ces derniers se sont mis en situation de pré-emploi auprès des employeurs du secteur public et privé pour une période initiale de 12 mois.

Au cours de la période de pré-emploi, perçue comme mesure visant l'adaptation au poste du travail, les jeunes diplômés acquièrent une expérience professionnelle améliorant donc leurs employabilités et favorisent les chances de leurs accès au monde du travail durable.

Du fait ; d'une façon initiale ce programme été confié à l'ANSEJ à partir de 1998 et suite à convocation entre l'ANSEJ et l'agence sociale (A.D.S) ; la gestion revient à cette dernière. Dont le niveau local actuel est l'A.D.S.

A ce titre, l'agence est chargée de mettre à la disposition des jeunes promoteurs toutes les informations de nature économique, technique, législative et réglementaire relative à l'exercice de leur activité.

- Créer une banque de projet économiquement et socialement utile. Car l'entreprise est la clé de prospérité économique du pays ; du fait que des aides se sont octroyées pour faire de l'entrepreneuriat une condition de la réussite sociale.
- Conseiller et assister les jeunes promoteurs dans le processus de montage financier de la mise en œuvre de schéma de financement et du suivi de la réalisation et l'exploitation et de mobilisation de crédit.
- Entretenir des relations continues avec les banques et les établissements financiers dans le cadre du montage financier du projet, et la mise en œuvre du schéma de financement et du suivi de la réalisation du projet.

Dans ce sens, ce dispositif offre des aides qui sont classées sous deux catégories, comme suite.

- Les aides financières : qui consiste en un crédit sans intérêt à un long terme et qui est disposé du paiement des intérêts par la micro-entreprise ainsi que la bonification des taux d'intérêt par la prise d'une partie des intérêts du crédit bancaire.

- Les aides discales et parafiscales : la micro-entreprise bénéficie d'un taux réduit de 50 % en matière des droits de douane pour les biens d'équipements importés qui est une relation directe avec l'investissement¹.

Dans mesures sont à prendre pour la réalisation réussite de ces missions. Afin de bien les mener, l'agence peut :

- Faire appel à des experts chargés de l'étude et de traitement des projets.
- Faire réaliser par structures spécialisées des nomenclatures des types d'équipements. Organiser sur la base de programme spécifique établi avec les structures de formations aux techniques de gestion et de management en direction des jeunes promoteurs.
- Mettre en œuvre toutes les mesures de nature à permettre la mobilisation et utilisation, dans les délais importés, de ressources extérieures destinées au financement de la création d'activité en faveur des jeunes, conformément à la législation de la réglementation en vigueur².

V. Le corps organisé de l'ANSEJ :

L'organisation dirigée par un directeur général constitué d'un comité de surveillance suivant cette hiérarchisation

V.1. Organisation administrative : elle est structurée de :

- Le conseil d'orientation :

Le conseil d'orientation est composé de 17 membres qui représentent des différents ministères et associations de jeunes) caractère national. Les membres du conseil sont désignés par arrêté du ministère chargé de l'emploi sur proposition des autorités dont ils relèvent, pour une période de trois (3) ans, renouvelables.

Le mandat des membres désignés et en raison de leur fonction cesse avec celle-ci. En cas d'interruption du mandat de l'une des mêmes formes. Le membre nouvellement désigné lui succède jusqu'à l'expiration du mandat.

¹ - Document interne de l'ANSEJ.

² - Ibid.

Le président du conseil d'orientation est élu par ses pairs et par ces compétences pour une période d'un (1) an. Il est assisté d'un vice-président élu dans les mêmes formes et pour la même période. Ils sont remplacés dans les mêmes formes en cas de cessation de leurs mandats¹.

- Le directeur général :

Le directeur général de l'agence est nommé par un décret sur proposition chargé de l'emploi. Il assure la réalisation des objectifs assignés à l'agence et a l'exécution des décisions du conseil d'orientation. Le directeur établit et soumet à l'approbation du conseil d'orientation le bilan et le compte de résultat.

- Le comité de surveillance :

Le comité de surveillance de l'ANSEJ est composé de trois membres désignés par le conseil d'orientation. Un président est désigné parmi les membres. Il est chargé de contrôler, d'observer et de suivre l'exécution du programme de l'agence. Il présente au conseil d'orientation ses observations comme il peut donner son avis sur le rapport périodique élaboré par le directeur général.

V.2. les dispositions financières :

D'après l'article du décret N. 96-296, les ressources de l'agence comprennent dans le cadre des dispositions de la loi des finances complémentaires pour 1996 :

- Les dotations des fonds nationaux de soutien à l'emploi des jeunes.
- Le produit de placement éventuel des fonds.
- Les contraintes éventuelles d'organismes nationaux après autorisation des autorités concernées.
- Tout produit divers lié à ses activités.

Les dépenses de l'organisme de l'ANSEJ comprennent :

- Les dépenses de fonctionnement et d'entretien.
- Les dépenses d'immobilisation.

¹ - Article 10 du décret exécutif N° 96-296 du 24 Rabie Ethani 1417 correspondant au 8 septembre 1996 portant création et fixant les statuts de l'ANSEJ. (Complété par le décret N 98-231 du Rabie Elaouel correspondant au 13 juillet 1998).

- Les dépenses nécessaires liées à son objet et à la réalisation de ses missions.

VI. Les formules de financements de l'ANSEJ :

Il existe deux formules de financements qui sont comme suite :

VI.1. le financement triangulaire : qui est une forme dont l'apport financier du ou des jeunes promoteurs est complété par un intérêt accordé par l'ANSEJ et par un crédit bancaire.

Le type de ce financement est structuré sur deux niveaux qui sont comme suite :

- **Le niveau 1 :** dont le montant de l'investissement est jusqu'à 5.000.000 DA.

Apport personnel	Crédit sans intérêt (ANSEJ)	Crédit bancaire
1%	29%	70%

- **Le niveau 2 :** dont le montant est de 5.000.000 DA jusqu'à 10.000.000 DA¹.

Apport personnel	Crédit sans intérêt (ANSEJ)	Crédit bancaire
2%	28%	70%

a- Les étapes du financement triangulaire :

- Le dépôt de dossier par le promoteur à l'antenne de l'ANSEJ contre accusé de réception.
- La réalisation d'étude technico-économique par les services de l'ANSEJ et la délivrance de l'attestation d'éligibilité.
- Le dépôt du dossier auprès de la banque et la délivrance de l'accord bancaire.
- Établissement des statuts des micro-entreprises (pour les personnes morales).
- Immatriculation des micro-entreprises de registre de commerce.

¹ - Document interne de l'ANSEJ.

- Ouverture du compte bancaire commerciale et versement de l'apport personnel.
- Adhésion de micro-entreprise au fond garantie.
- Délivrance par le service de l'ANSEJ, de la décision d'octroi des avantages au titre de la réalisation et signature des cahiers des charges ainsi que des billets à ordre des crédits sans intérêts par l'ANSEJ.
- Le virement des billets a ordre du crédit octroyé par l'ANSEJ ou comptes bancaires de la micro-entreprise.
- Établissement par la banque des chèques bancaires au nom des fournisseurs pour l'acquisition des équipements.
- Remise des pièces justificatives de la réalisation de l'investissement aux services de l'ANSEJ (facteurs définitifs à titre de nantissement des équipements acquis par la micro-entreprise).
- Établissement du procès-verbal de constatations de la réalisation d'investissement par les services de l'ANSEJ.
- La délivrance par les services de l'ANSEJ de la décision d'octroi des avantages au titre de l'exploitation¹.

VI.1. le financement mixte :

L'apport est financier d'un ou des jeunes promoteurs, compléter par intérêts. Sans être complété par l'ANSEJ. Il est sous forme de deux niveaux :

- **Le niveau 1** : dont le montant de l'investissement est jusqu'à 5.000.000 DA.

Apport personnel	Crédit sans intérêt (ANSEJ)
71%	29%

¹ - FERFERA M, BOUABDELAH KH, Création de l'entreprise et développement territoriale, problématique, état des lieux et expériences, les cahiers du CREAD, N 73, Alger, 2005, P 42.

- **Le niveau 2** : dont le montant est de 5.000.000 DA jusqu'à 10.000.000 DA¹.

Apport personnel	Crédit sans intérêt (ANSEJ)
72%	28%

A- Les étapes du financement mixte :

- Le dépôt de dossier par le promoteur à l'antenne de l'ANSEJ contre accusé de réception.
- La réalisation d'étude technico-économique par les services de l'ANSEJ et la délivrance de l'attestation d'éligibilité.
- Établissement des statuts des micro-entreprises (pour les personnes morales).
- Immatriculation des micro-entreprises de registre de commerce.
- Ouverture du compte bancaire commerciale et versement de l'apport personnel.
- Délivrance par le service de l'ANSEJ, de la décision d'octroi des avantages au titre de la réalisation et signature des cahiers des charges ainsi que des billets à ordre des crédits sans intérêts par l'ANSEJ.
- Le virement des billets a ordre du crédit octroyé par l'ANSEJ ou comptes bancaires de la micro-entreprise.
- Acquisition des équipements.
- Remise des pièces justificatives de la réalisation de l'investissement aux services de l'ANSEJ (facteurs définitifs à titre de nantissement des équipements acquis par la micro-entreprise).
- Établissement du procès-verbal de constatations de la réalisation d'octroi des avantages au titre de l'exploitation².

¹ - Document interne de l'ANSEJ.

² - FERFARA M, BOUABDELAH KH, Op.cit., P 60.

Section 02 : l'analyse et l'interprétation des résultats et la vérification des hypothèses

1-les caractéristiques de la population d'enquête

On a réparti l'ensemble des enquêtés selon les caractéristiques suivantes :

Tableau N°01 : La répartition des enquêtés selon le sexe

Sexe	Fréquence	Pourcentage
Masculin	56	93.33%
Féminin	04	6.66%
Total	60	100%

D'après ce tableau, nous constatons que la majorité des enquêtés sont de sexe masculin avec un pourcentage de 93.33% alors que le pourcentage des femmes est seulement de 06.66% dans la totalité

A partir de là, on peut déduire que le nombre des hommes est plus important par rapport à celui des femmes.

Tableau N°02 : La répartition des enquêtés selon l'âge

Tranche	Fréquence	Pourcentage
[18-28]	22	36.66%
[29-39]	28	46.66%
[39-49]	10	23.80%
Total	60	100%

A partir de ce tableau, on remarque que l'âge des entrepreneurs de notre population varie entre [19-49], ce qui est dû aux conditions de dispositif ANSEJ,

qui exige un âge entre [19-35]. Et la catégorie de [39-49] est expliquée par la phase extension.

Ce tableau présente la répartition des enquêtés selon l'âge sous trois catégories :

En premier lieu, la tranche d'âge [29-39] ans, c'est la catégorie la plus dominante avec un pourcentage de 46.66%, en deuxième lieu, la tranche d'âge [18-28] ans avec un pourcentage de 36.66%, en dernier lieu, on a la tranche d'âge de [39-49] qui est la catégorie la plus faible avec un pourcentage de 23.80%.

Par ces illustrations chiffrées, on constate que la catégorie des jeunes est la plus dominante avec l'âge qui varie entre [19a 39] ans, elle s'avère la plus insérée par le dispositif ANSEJ.

Pour la catégorie la plus dominante, on peut l'expliquer par les difficultés de trouver un emploi stable et durable et le chômage durant une longue période ce qui les pousse à frapper la porte de dispositif ANSEJ.

Quant à la catégorie de [18-28ans], elle peu s'expliquer par le manque des chances dans le domaine de l'emploi qui exige de plus en plus l'expérience professionnelle, ces jeunes font recours au dispositif ANSEJ pour atteindre leurs objectifs.

Et pour la dernière catégorie d'âge qui varie entre [39-49] s'expliquer par le fait que le dispositif ANSEJ donne une chance aux entrepreneurs d'avoir un autre crédit et d'élargir leurs entreprises.

Tableau N°03 : La répartition des enquêtés selon le niveau d'instruction

Situation	Fréquence	Pourcentage
Primaire	10	16.66%
Secondaire	16	26.66%
Moyen	22	36.66%
Universitaire	12	20%
Total	60	100%

D'après ce tableau on constate que la plupart des enquêtes sont de niveau moyen avec un taux de 36.66%, suivi par le niveau secondaire avec un taux de 26.66% et le niveau universitaire se présente avec un taux de 20% et le taux le plus faible est celui du niveau primaire avec un taux de 16.66 % seulement.

La majorité de nos enquêtés ont un niveau moyen et secondaire ce qui est peu être expliqué par l'échec scolaire et la non qualification de ces derniers, ce qui les mènent à l'ANSEJ. Et la catégorie des universitaires qui ont fait recours au dispositif ANSEJ, peut être expliqué par les problèmes rencontrés par les nouveaux diplômés dans le monde de travail qui exige l'expérience, ce qui les poussent à frapper la porte de dispositif ANSEJ, ce qui est expliqué par le pourcentage de la tranche d'âge [29-39] dans le tableau précédent.

Enfin, la catégorie de niveau primaire qui s'explique par l'incapacité de trouver un emploi stable et qui assure leurs droits de congé, une assurance parce que la plupart des employés qui n'ont pas un bon niveau sont exploités pour cela, ils font recours au dispositif ANSEJ.

Tableau N°04 : La répartition des enquêtés selon leurs situations familiales

Situation	Fréquence	Pourcentage
Célibataire	39	65%
Marié(e)	19	31.66%
Divorcé	02	3.33%
Total	60	100%

Les données de tableau ci-dessus démontrent un pourcentage de 65% des interrogés sont des célibataires, en seconde lieu, on trouve les marié(e)s qui représentent un taux de 31.66%, et un pourcentage de 3.33% sont les interrogés divorcés.

A la lecture de ce tableau on peut déduire que la majorité de nos enquêtés sont des célibataires qui peut être expliqué par le fait que ces derniers n'ont pas des responsabilités familiales, ils sont libre de prendre tous les risques vis-à-vis des engagements au sein de l'ANSEJ, à propos des risques à courir dans le cas ou ils ne peuvent pas rembourser leur crédits.

Tableau N°05 : La répartition des enquêtés qui ont (un diplôme ou une formation)

Diplôme ou une formation	Fréquence	Pourcentage
Oui	22	36.66%
Non	38	63.33%
Total	60	100%

Selon les résultats de tableau ci-dessus on déduit que plus de la moitié de notre population d'études affirment qu'ils n'ont pas un diplôme ni une formation

avec une proportion de 63.33%, contre une proportion de 36.66% des enquêtés qui ont un diplôme ou une formation.

Cela peut s'expliquer par le fait que nos enquêtés n'avaient pas la chance d'être recrutés car les entreprises exigent le diplôme et l'expérience, c'est pour ça qu'ils ont fait recours au dispositif ANSEJ.

Tableau N°06 : La répartition des enquêtés selon les raisons de création d'entreprise

Raison de création	Fréquence	Pourcentages
Pour mettre en pratique une idée	21	24.13%
Résoudre un problème social	19	21.83%
Vivre un partenariat	05	5.74%
Acquérir une indépendance	17	19.54%
Exploiter un savoir faire	15	17.24%
Atteindre un statut social	10	11.49%
Total	87	100%

*cette question est à choix multiples

On remarque que la majorité des entrepreneurs soit de 24.13% certains d'entre eux renvoient les motifs de création de leurs entreprises à la résolution d'un phénomène social qui est le chômage, suivi par le motif de mettre en pratique une idée qui les obsèdent un certain temps avec un pourcentage de 21.83%, suivi par le motif d'acquérir une indépendance avec un pourcentage de 19.54%, puis le motif d'exploiter un savoir faire avec un pourcentage de 17.24% et par la suite le motif d'atteindre un statut social avec un pourcentage de 11.49% et enfin le motif de vivre un partenariat avec le pourcentage de 5.74%.

A la lecture de ce tableau, nous pouvons dire que les jeunes créateurs avaient des difficultés d'accès à l'emploi et le manque de chance d'arriver au marché du travail qui peut être expliqué par le pourcentage des enquêtés qui n'ont

pas un diplôme ni formation dans le tableau précédant qui les poussent à se diriger vers le dispositif ANSEJ.

Tableau N°07 : La répartition des enquêtés selon la réalisation d'une étude de marché avant la création de leurs entreprises afin d'estimer leurs chances de réussite

Etude de marché	Fréquence	Pourcentage
Très peu	13	21.66%
Peu	20	33.33%
Assez	18	30%
Beaucoup	09	15%
Total	60	100%

Ce tableau ci-dessus nous témoigne que la majorité de nos enquêtés n'ont pas fait d'étude de marché afin d'estimer leurs chances de réussite avec un pourcentage de 33.33%, et 30% de notre population d'étude estiment qu'ils ont très peu fait d'étude de marché afin d'estimer leurs chances de réussite et 21.66% affirment qu'ils n'ont pas fait une étude de marché afin d'estimer leurs chances de réussite et enfin avec seulement un taux de 15% ont fait beaucoup d'études de marché.

Dans ce contexte les résultats obtenus peuvent s'expliquer par le fait que les jeunes créateurs qui ont créé leurs entreprises sans avoir une idée sur ce qu'il les attend, pour cela il fallait réaliser une étude de marché afin d'estimer leurs chances de réussite.

2- Analyse et interprétation des données :

2-1-La première hypothèse : «la dissolution des entreprises est due au manque de financement »

Tableau N°08 : L'avis des enquêtés à l'égard de l'insuffisance de crédit pour la création de l'activité

L'avis des enquêtés	Fréquence	Pourcentage
Oui	23	38.33%
Pas suffisant	30	50%
Non	07	11.66%
Total	60	100%

Dans ce tableau on remarque que la majorité des entrepreneurs pense que les crédits ne sont pas suffisants pour la création d'une activité avec un taux de 50% soit la moitié de notre population d'étude, suivi par un taux de 38.33% des enquêtés qui pensent que les crédits sont suffisant pour la création d'une activité et enfin 11.66% des enquêtés qui pensent que les crédits sont insuffisant pour crier une activité.

Pour la catégorie dominante, elle peut s'expliquer par les difficultés que les jeunes entrepreneurs ont rencontrées par le fait que malgré la création d'une entreprise mais il faut avoir un capital pour le démarrage de projet.

Tableau N° 09 : La répartition d'étude selon l'origine du premier fond

L'origine du premier fond	Fréquence	Pourcentage
Lui-même	26	43.33%
La famille	35	58.33%
Les amis	17	28.33%
Total	60	100%

Ce tableau nous témoigne que plus de la moitié de nos enquêtés font appel à leurs familles pour réunir leurs premiers fonds avec un pourcentage de 58.33%, et 43.33% ont réuni leurs premiers fonds eux même, et enfin 28.33% de notre échantillon ont fait appel à leurs amis afin de réunir leurs premiers fonds.

La catégorie dominante est expliquée par le pourcentage des raisons de création de leurs entreprises, la majorité de nos enquêtés ont affirmé que la raison qui les a poussé à créer leurs entreprises c'est le chômage avec le pourcentage de 24.13% voir le tableau N°6.

Tableau N° 10 : La répartition des enquêtés selon le remboursement de crédit

Le remboursement	Fréquence	Pourcentage
Oui	22	36.66%
Non	38	63.33%
Total	60	100%

D'après ce tableau la majorité de nos enquêtés affirment qu'ils n'ont pas encore remboursé leurs crédits avec une proportion de 63.33 % en revanche seulement 36.66% ont affirmé qu'ils ont remboursé leurs crédits.

D'après les résultats de ce tableau on peut conclure que les enquêtés qui n'ont pas remboursé leurs crédits est du aux difficultés qu'ils ont rencontré au sein de leurs entreprises comme le manque de financement voir le tableau N°11 et

quand aux jeunes qui ont réussi à rembourser leurs crédits c'est les créateurs qui ont fait assez d'études de marché afin d'estimer leurs chances de réussite voir le tableau N°7.

Tableau N° 11 : La relation entre la phase d'exploitation et le remboursement de crédit

Remboursement phase d'exploitation	Oui	Non	Total
Oui	16 44.44%	20 59%	36 100%
Non	06 25%	18 75%	24 100%
Total	22 36.33%	38 63.33%	60 100 %

Les données de ce tableau indiquent que 63.33% des interrogés n'ont pas remboursé leurs crédits, par contre 36.33% représente les créateurs qui ont remboursé leurs crédits.

Pour les enquêtés qui affirment le non remboursement de leurs crédits par rapport au commencement du travail représente 63.33%:

On a deux catégories d'entrepreneurs ; ceux qui n'ont pas commencé le travail tôt représente une proportion de 75%, ainsi ceux qui ont commencé le travail très tôt représente un taux de 59%.

Pour les enquêtés qui affirment le remboursement de leurs crédits par rapport au commencement du travail représente 36.33%:

On à deux catégories d'entrepreneurs ; ceux qui ont commencé le travail très tôt représente une proportion de 44.44%, concernant ceux qui n'ont pas commencé le travail tôt on a 25%.

A partir de ces résultats, nous remarquons que la majorité de notre échantillon confirme qu'ils n'ont pas remboursé leurs crédits, cela s'explique par le fait que les créateurs n'ont pas commencé le travail tôt. Et malgré que certain de nos enquêtés ont commencé le travail tôt et qui affirment qu'ils n'ont pas remboursé leurs crédits peut s'expliquer par le fait que ces entrepreneurs ont rencontré des difficultés qui les ont empêché de rembourser leurs crédits.

Par contre, ceux qui ont commencé de travailler juste après la création de leurs entreprises, ils ont réussi à rembourser leurs crédits.

D'après ces résultats, on peut tirer la conclusion que le remboursement de crédit est déterminé par le commencement du travail dans la première partie de la période des échéants.

2-2-La deuxième hypothèse : « L'échec des entrepreneurs est le résultat de leurs incompétences »

Tableau N°12 : La profession des enquêtés avant la création de leurs entreprises

Profession	Fréquence	Pourcentage
Salarié dans une entreprise	12	20%
Petits boulots	20	33.33%
Sans profession (chômeur)	28	46.66%
Total	60	100%

On constate d'après ce tableau que la majorité soit 46.66% de nos enquêtés n'avaient pas de profession ils étaient des chômeurs, la deuxième catégorie elle est celle des entrepreneurs qui étaient des salariés simples occupant des petits boulots avec le pourcentage de 33.33% et la dernière catégorie est celle des entrepreneurs qui ont été des salariés dans une entreprises avec un pourcentage de 20%.

D'après ces chiffres on peut conclure que les jeunes chômeurs avec l'incapacité de trouver un emploi stable et pour sortir de leurs situations en tant que chômeurs les a poussé à créer leurs propres entreprises.

Et pour la deuxième catégorie ceux qui occupaient des petits boulots, c'est les mauvaises conditions de travail et insuffisance de salaire qui les ont motivés à créer leurs propres entreprises.

Et enfin pour les enquêtés qui occupaient des postes dans des entreprises c'est ceux qui veulent améliorer leurs niveaux de vie.

Tableau N° 13 : La répartition des enquêtés selon le suivi d'une formation spécialisée afin de créer leurs entreprises

Formation spécialisé	Fréquence	Pourcentage
Oui	13	21.66%
Non	47	78.33%
Total	60	100%

Ce tableau montre que la majorité de la population d'enquête, avec un pourcentage de 78.33% qui représente ceux qui n'ont pas suivi une formation spécialisée afin de créer leurs propres entreprises, or 21.66% qui n'ont pas suivi une formation avant la création de leurs entreprises.

A partir de cette analyse, on déduit que la catégorie dominante va rencontrer des difficultés. et pour la catégorie la plus faible aura moins de difficultés pour gérer leurs entreprises.

Tableau N° 14: La relation entre le niveau d'instruction et les difficultés de gestion

difficultés en gestion niveau d'instruction	Oui	Non	Totale
Primaire	07 70%	03 30%	10 100 %
Moyen	11 68.75%	05 31.25%	16 100%
Secondaire	10 45.45%	12 54.54%	22 100%
Universitaire	05 41.66%	07 58.33%	12 100%
Total	33 55%	27 45%	60 100 %

A travers les données recueillies sur le terrain on trouve que la moitié de notre population d'étude soit 55% ont des difficultés de gestion, par contre 45% affirment le contraire c'est-à-dire qu'ils n'ont pas des difficultés en gestion.

Concernant ceux qui ont des difficultés en gestion on trouve 70 % de la population d'enquête ont un niveau primaire, 68.75% ont un niveau moyen, ceux qui ont un niveau secondaire on a 45.45% et enfin 41.66% pour ceux qui ont un niveau universitaire.

Et pour les enquêtés qui affirment le contraire c'est-à-dire qu'ils n'ont pas des difficultés de gestion par rapport à leurs niveaux d'instruction, on observe un pourcentage de 58.33% ont un niveau universitaire, 54.54% ont un niveau secondaire, une autre catégorie de niveau moyen qui représente 31.25% et enfin 30% de la population d'enquête ont un niveau primaire.

La catégorie la plus dominante, voir celle de niveau primaire et moyen qui affirme qui ont des difficultés en gestion s'explique par le niveau bas d'instruction et l'absence de connaissances en gestion.

D'autre part, la catégorie des universitaires qui affirment qu'ils n'ont pas des difficultés est justifiée de fait qu'ils ont un bagage assez suffisant pour la gestion d'une entreprise.

D'après cela, on conclut que le niveau d'instruction influence sur les capacités en gestion des entreprises, on remontant de niveau d'instruction les enquêtés n'ont pas de difficultés.

Tableau N°15 : La répartition des enquêtés selon leurs premières expériences

1^{er} expérience	Fréquence	Pourcentage
Oui	51	85%
Non	09	15%
Total	60	100%

L'enquête que nous avons effectuée, nous relève que la majorité des enquêtés soit la moitié affirment que c'est leurs premières expériences avec un taux de 85% en revanche seulement 15% affirment que ce n'est pas leurs premières expériences.

A la lumière de ces résultats on peut déduire que la plupart de nos enquêtés n'ont pas assez d'expérience.

Tableau N°16 : La relation entre la première expérience et les difficultés de gestion

difficultés de gestion 1^{er} expérience	Oui	Non	Total
Oui	30 56.60%	23 36.50%	53 100%
Non	02 28.57%	05 71.42%	07 100%
Total	32 53.33%	28 46.66%	60 100%

D'après le tableau ci-dessus les données statistiques indiquent que 53.33% des interrogés ont des difficultés de gestion et 45.66% affirment qu'ils n'ont pas des difficultés de gestion.

Pour les enquêtés qui affirment qu'ils ont des difficultés de gestion :
On a deux catégories d'entrepreneurs ; ceux qui affirment que c'est leur première expérience avec un pourcentage de 56.60% et un taux de 28.57% qui représente ceux qui affirment qu'ils ont rencontré des difficultés malgré que ce n'est pas leur première expérience.

Pour les enquêtés qui affirment qu'ils n'ont pas des difficultés de gestion :
On a deux catégories d'entrepreneurs ; ceux qui affirment que ce n'est pas leur première expérience avec un pourcentage de 71.42% et un taux de 36.50% qui représente ceux qui affirment que c'est leur première expérience.

Pour les enquêtés qui affirment que c'est leur première expérience et qu'ils ont rencontré des difficultés de gestion peut s'expliquer par le manque d'expérience. Par contre les enquêtés qui affirment que ce n'est pas leurs premières expériences

et qui n'ont pas rencontré des difficultés de gestion peut s'expliquer par le fait que ces derniers ont acquis assez d'expérience.

Tableau N°17 : La relation entre la première expérience et la capacité de prendre une initiative

Prendre une initiative 1^{er} expérience	Facilement	Difficilement	Aidé par un conseillé	Total
Oui	14 27.45%	30 58.82%	07 13.72%	51 100%
Non	03 33.33%	04 44.44%	02 22.22%	09 100%
Total	17 28.33%	34 56.66%	09 15%	60 100%

D'après le tableau ci-dessus les données statistiques indiquent que 56.66% des interrogés représentent ceux qui prennent une initiative difficilement, 28.33% représentent ceux qui prennent une initiative à l'aide d'un conseillé, par contre 15% seulement des créateurs affirment qu'ils prennent facilement une initiative par rapport à leurs expériences.

Pour les enquêtés qui affirment qu'ils prennent une initiative difficilement : On a deux catégories d'entrepreneurs ; ceux qui affirment que c'est leurs premières expériences avec un pourcentage de 58.82% et un taux de 44.44% qui représente ceux qui affirment que ce n'est pas leur première expérience.

Pour les enquêtés qui affirment qu'ils prennent une initiative à l'aide d'un conseillé:

On a deux catégories d'entrepreneurs ; ceux qui affirment que ce n'est pas leurs premières expériences avec un pourcentage de 22.22% et d'autre côté un

taux de 13.72% qui représente ceux qui affirment que c'est leurs premières expériences.

Pour les enquêtés qui affirment qu'ils prennent facilement une initiative :

On a deux catégories d'entrepreneurs ; ceux qui affirment que ce n'est pas leurs premières expériences avec un pourcentage de 33.33% et un taux de 27.45% qui représente ceux qui affirment que c'est leurs premières expériences.

A partir de ces résultats, nous remarquons que les enquêtés qui affirment que ce n'est pas leurs premières expériences ne peuvent pas prendre une initiative facilement eux même ce qui est justifié par le manque d'expérience de ces derniers.

Et ceux qui affirment que ce n'est pas leurs premières expériences peuvent facilement prendre une initiative est justifié par l'expérience de ces derniers dans la gestion de leurs entreprises.

2-3-La troisième hypothèse : « Le manque de suivis durant la période des échéants pousse l'entrepreneur à ne pas travailler »

Tableau N°18: La relation entre le commencement du travail et les difficultés de suivis de recouvrement de crédit

difficultés Suivi début travail	Courte durée Remboursement De crédit	Longueur durée D'octroi crédit	Pas de difficultés	Total
Oui	14 40%	13 37.14%	08 22.85%	35 100%
Non	16 72.72%	07 31.81%	10 9.09%	22 100%
Total	30 50%	20 33.33%	10 16.66%	60 100%

D'après le tableau ci-dessus les données statistiques indiquent que 50% des interrogés ont des difficultés de suivi pour le remboursement de leurs crédits à cause de la Courte durée de remboursement et 33.33% à cause de la longueur de la durée d'octroi de crédit, par contre 16.66% seulement représente les créateurs qui n'ont pas des difficultés de suivi de recouvrement de crédit.

Pour les enquêtés qui affirment qu'ils n'ont pas commencé le travail tôt : On a trois catégories d'entrepreneurs ; ceux qui ont des difficultés de suivi de recouvrement de crédit à cause de la courte durée du remboursement de crédit représenté par une proportion de 72.72% et 31.81% à cause de la longueur durée d'octroi de crédit, ainsi ceux qui n'ont pas des difficultés de suivi de recouvrement de crédit représente 9.09%.

Pour les enquêtés qui affirment qu'ils ont commencé le travail très tôt : On a trois catégories d'entrepreneurs ; ceux qui ont des difficultés de suivi de recouvrement de leurs crédits à cause de la courte durée du remboursement de crédit représente une proportion de 40% et 31.81% à cause de longueur durée d'octroi de crédit, ainsi ceux qui n'ont pas des difficultés de suivi de recouvrement de crédit représente 22.85%.

A la lumière de ces données, on constate que la majorité des enquêtés qui n'ont pas commencé le travail juste après la création de leurs entreprises affirment qu'ils ont rencontré des difficultés dans le suivi de recouvrement de crédit suite à la courte durée de remboursement de crédit qui est justifiée par le pourcentage des enquêtés qui n'ont pas remboursés leurs crédits, voir le tableau n10.

Tableau N° 19 : Le nombre des visites reçues de la part de dispositif ANSEJ

Visites	Fréquence	Pourcentage
Oui	18	30%
Non	42	70%
Total	60	100%

D'après l'étude qu'on a effectué sur les propriétaires fondateurs d'entreprises dans les régions de la willaya de Bejaia, on peu constater que la majorité de nos entrepreneurs n'ont pas reçu des visites de contrôles durant la période des échéants avec une proportion très élevée de 70% de la totalité, et seulement 30% des entrepreneurs ont reçu des visites.

D'après ces statistiques on peut conclure que le dispositif ANSEJ ne fait pas son contrôle ce qui mène les jeunes entrepreneurs à ne pas travailler surtout durant la période des échéants c'est-à-dire qu'ils ne prennent pas leurs travaux au sérieux.

Tableau N°20: L'avis des enquêtés à l'égard des règles fixées par le dispositif ANSEJ

Règles fixées	Fréquence	Pourcentage
Strictes	10	16.66%
Adéquates	20	33.33%
Souples	30	50%
Total	60	100%

D'après l'étude effectuée, la moitié de nos enquêtés affirment que les règles fixées par le dispositif ANSEJ sont souples avec un taux de 50% et 33.33% de nos enquêtés affirment qu'elles sont adéquates et enfin 16.66% seulement affirment que les règles sont strictes.

D'après ce tableau, on peut déduire que la plus part des jeunes créateurs pensent que les règles de dispositif ANSEJ sont souples ainsi qu'ils ne reçoivent pas de visites de la part de dispositif ANSEJ voir le tableau n°21, et qui est justifié par le fait que la plus part de nos enquêtés n'ont pas remboursé leurs crédits voir tableau n°10. Et pour la catégorie qui pense que les règles sont adéquates sont les entrepreneures qui n'ont pas rencontré des difficultés.

Tableau N°21: La relation entre le début du travail et l'avis des créateurs à l'égard des règles fixées par le dispositif ANSEJ

règles travail	Souples	Adéquates	Strictes	Total
Oui	10 45.45%	08 36.36%	04 18.18%	22 100%
Non	16 42.10%	19 50%	03 7.89%	38 100%
Total	30 50%	27 45%	07 11.66%	60 100%

D'après les données de ce tableau on remarque que la grande majorité de nos interrogés pensent que les règles fixées par le dispositif ANSEJ sont souples avec un taux 50% contre un taux moyen des enquêtés qui pensent qu'elles sont adéquates avec un taux de 45%, suivi par le taux le plus faible de 11.66% seulement qui représente les créateurs qui affirment que les règles fixées par le dispositif ANSEJ sont strictes.

Pour les enquêtés qui affirment que les règles fixées par le dispositif ANSEJ sont souples:

On a deux catégories d'entrepreneurs ; ceux qui ont commencé le travail tôt représentent une proportion de 45.45% suivi d'un taux de 42.10% pour ceux qui n'ont pas commencé le travail tôt.

Pour les enquêtés qui affirment que les règles fixées par le dispositif ANSEJ sont adéquates :

On a deux catégories d'entrepreneurs ; ceux qui n'ont pas commencé le travail tôt représentent une proportion de 50% suivi par 36.36% de ceux qui ont commencé le travail tôt

Pour les enquêtés qui affirment que les règles fixées par le dispositif ANSEJ sont strictes :

On a deux catégories d'entrepreneurs ; ceux qui ont commencé le travail tôt représentent une proportion de 18.18% suivi par 7.89% pour ceux qui n'ont pas commencé le travail tôt.

D'après les données chiffrées on constate que la nature des règles fixées par le dispositif ANSEJ induit sur le début de travail, car les entrepreneurs qui pensent que les règles fixées par le dispositif ANSEJ sont souples affirment qu'ils n'ont pas commencé le travail tôt.

3-Interprétation des résultats et la vérification des hypothèses de l'enquête :

D'après l'étude effectuée sur le terrain sur les propriétaires fondateurs des micro-entreprises dans les différents secteurs d'activités économiques et dans les différentes régions de la wilaya de Bejaia et à travers les données de notre étude et suite aux résultats obtenus, on peut conclure que la plupart de nos enquêtés sont de sexe masculin avec un pourcentage de 93.3 % et seulement 6.66 % des femmes qui est expliqué par les orientations féminines vers un emploi stable, ou une fondation d'une famille, loin des risques entrepreneuriaux et la structure socioculturelle. Les femmes sont toujours suivies par la morale et les traditions. Et on a déduit aussi que la plupart de nos enquêtés sont âgés entre 29-39 avec le pourcentage de 46.66% qui est expliqué par l'incapacité de ces derniers de trouver un emploi, car la plus part de nos enquêtés n'ont pas un bon niveau d'étude, la majorité ont un niveau d'étude moyen avec un taux de 36.66% et secondaire avec un taux de 26.66 % qui est expliqué par l'échec scolaire. Et malgré que certains de nos enquêtés ont un niveau d'étude supérieur, mais ils n'ont pas encore acquis l'expérience suffisante pour la gestion d'une entreprise. Par contre à la situation familiale on constate que la plupart de nos enquêtés sont des célibataires avec un pourcentage de 65% qui est expliqué par le fait que ces jeunes n'ont pas des

responsabilités familiales ce qui fait qu'ils sont libres de prendre des risques entrepreneuriaux.

Il s'avère que la plupart de nos enquêtés affirment qu'ils n'ont pas un diplôme ou une formation avant la création de leurs entreprises avec un pourcentage de 63.33 % de notre échantillon, et 36.66% ont un diplôme, par la, on peut déduire que ces derniers n'ont pas assez de connaissances et de qualifications pour être recruté dans une entreprise et ils préfèrent créer leurs propres entreprises.

Dans l'ensemble, nous pouvons dire que la plus part de nos enquêtés sont des hommes et ils sont des jeunes, leurs âges varient entre 19-39ans et ils sont des célibataires et avec un niveau moyen et secondaire et sans un diplôme qui diminue leurs chances dans le domaine d'emplois.

Cependant, cela justifie les raisons qui les ont poussé à la création de leurs entreprises, nos entrepreneurs affirment que la cause principale qui les a poussé à la création de leurs entreprises c'est le chômage avec un taux de 24.13 % qui est l'une des conditions d'accès au dispositif ANSEJ.

Mais de leurs côtés les jeunes entrepreneurs affirment qu'ils n'ont pas fait assez d'étude de marché afin d'estimer leurs chances de réussite avec un pourcentage de 33.33 %, qui est une étape essentielle pour la réussite, car il ne suffit pas d'avoir un projet, mais il faut connaître son environnement (la clientèle, la concurrence, les produits à maitre sur le marché...) et sa faisabilité.

En dernier, on peu dire que nos enquêtés se sont adressé vers le dispositif ANSEJ avec un projet, mais sans connaissances, sans expériences et sans études de marché, mais avec l'espoir de sortir de leurs situations en tant que chômeurs.

3-1-La vérification des hypothèses :

3-1-1-La première hypothèse : « la dissolution des entreprises est due au manque de financement »

On a posé les questions sur lesquelles les résultats sont les suivantes :

La majorité de nos enquêtés affirment que les crédits alloués ne suffisent pas à la création d'une activité avec le pourcentage de 50 % , cela veut dire que malgré que ces jeunes ont réussi à créer leurs entreprises, mais il ne suffit pas parce que pour démarrer leurs activités, nos jeunes ne possèdent pas le fond de démarrage ou un capital qui peu satisfaire leurs besoins qui est justifié par le fait que nos entrepreneurs affirment qu'ils ont obtenu leurs premiers fonds par leurs familles .

Au total, on peu dire que la plupart de nos enquêtés ont rencontré des difficultés financières, malgré qu'ils ont eu la chance de créer leurs entreprises, mais ils leurs faillaient un capital financier pour le démarrage de leurs projets afin de satisfaire leurs besoins, car l'insuffisance du capital financier induit à l'échec,

Par la, on peu déduire que l'un des facteurs d'échec des entreprises est l'insuffisance du capital financier .A partir de ces résultats on peut dire que notre première hypothèse est confirmée, la dissolution des entreprises est due au manque de financement.

3-1-2-La deuxième hypothèse : « L'échec des entrepreneurs est le résultat de leurs incompétences »

Suite aux données collectées dans la deuxième hypothèse, on constate que la majorité de nos enquêtés n'ont pas d'expérience, car la plupart d'entre eux étaient sans professions avec un pourcentage de 46.66 % et la grande partie de nos enquêtés affirment qu'ils ont fait une formation spécialisée avant la création de leurs entreprises avec un taux de 78.33%et d'un autre côté la plupart de nos enquêtés affirment qu'ils ont rencontré des difficultés dans la gestion de leurs

entreprises par rapport à leurs niveaux .On a déduit aussi que le niveau d'étude influence sur la gestion, car 70 % de nos enquêtés qui ont un niveau primaire affirment qu'ils ont rencontré des difficultés dans la gestion de leurs entreprises ,par contre 41.66 % de nos enquêtés ayant un niveau d'étude universitaire affirment qu'ils n'ont pas rencontré des difficultés de gestion ,d'autre part on constate que la moitié de notre échantillon affirment que c'est leurs premières expériences avec un pourcentage de 85 % qui garantie que nos enquêtés ont un manque d'expérience et ils ont rencontré des difficultés qui est justifié par 56.60%de nos enquêtés affirment qu'ils ont rencontré des difficultés en gestion parce que c'est leurs premières expériences , c'est ainsi que ces derniers affirment qu'ils prennent difficilement leurs initiatives avec un pourcentage de 58.82%par ce que c'est leurs premières expériences .

Dans l'ensemble, on peut dire que pour une bonne gestion d'une entreprise il faut avoir des compétences dans tous les domaines (avoir une formation spécialisée, avoir un bon niveau d'instruction, avoir l'expérience ...) afin de diminuer les difficultés de gestion.

Donc, nous pouvons dire que notre deuxième hypothèse qui est « l'échec des entrepreneurs est le résultat de leurs incompétences se confirmé aussi ».

3-1-3-La troisième hypothèse : « le manque de suivi durant la période des échéants pousse les entrepreneurs à ne pas travailler »

D'après nos résultats on peut constater que la majorité de nos enquêtés n'ont pas commencé le travail tôt , ils ont rencontré des difficultés de remboursement de leurs crédits avec un taux de 72.72 % et d'après le tableau N°20, on conclut que la grande partie de nos enquêtés affirment qu'ils n'ont pas reçu des visites de contrôle de la part de dispositif ANSEJ avec un pourcentage de 70 % et à propos de l'avis des enquêtés à l'égard des règles fixées par le dispositif ANSEJ , la majorité pensent que ces règles sont souples ce qui les rassurent à ne

pas s'inquiéter à propos du non-remboursement de leurs crédits ,et d'après ces données on peut affirmer que le fait que la plupart des enquêtés qui n'ont pas commencé le travail dès la première période de la création de leurs entreprises pensent que les règles de dispositif ANSEJ sont souples avec un pourcentage de 42.10 %.

Donc, on conclut que pour les entrepreneurs qui travaillent durant la période des échéants il faut qu'ils soient suivi et accompagné pour mettre des règles qui vont les obliger à travailler durant la première période de la création de leurs entreprises.

Enfin, on peut dire que notre troisième hypothèse est confirmée.

Conclusion

Conclusion :

La création d'entreprises joue un rôle important dans la croissance socio-économique du pays, puis elle donne la chance aux chômeurs de trouver un emploi.

Dans notre travail, on a essayé d'étudier les facteurs d'échec des entreprises créées dans le cadre du dispositif ANSEJ et de comprendre les raisons qui mènent les entreprises à la dissolution, reviennent-elles aux jeunes créateurs comme le disait le directeur de dispositif ANSEJ M^r KEBACHE dans un colloque sur l'entrepreneuriat à l'université de Bejaia, Ou bien au contraire elles reviennent aux facteurs propres au dispositif ANSEJ.

Cependant créer une entreprise ne veut pas dire que forcément elle va réussir, car la création d'une entreprise est une aventure compliquée et dure, en effet plusieurs facteurs peuvent empêcher la réussite de cette dernière à savoir, le manque de compétence et d'expérience, la mauvaise gestion, l'insuffisance du capital financier ainsi que le manque de suivi et d'accompagnement durant la première période de la création de l'entreprise. Tous ces facteurs peuvent amener les entreprises à la dissolution qui est une chose négative pour l'économie du pays, et même pour l'entrepreneur lui-même, car à la fin il va se retrouver au point de départ qui est le chômage et même peut se retrouver comme chômeur endetté.

D'après nos recherches et nos sorties sur le terrain, nous avons constaté que les jeunes entrepreneurs frappent les portes du dispositif ANSEJ avec un projet en tête, mais ne possèdent ni connaissances ni expériences, ni étude de marché, juste un espoir de sortir de leurs situations en tant que chômeurs.

En effet d'après, notre étude on a confirmé les propos de directeur de dispositif ANSEJ, car avoir un projet ne suffit pas, il faut avoir les compétences et les expériences et surtout avoir une volonté pour réussir dans un monde plein

de risques et de concurrences. Et de son côté, le dispositif ANSEJ nuit aux entreprises, car il manque le suivi et l'accompagnement surtout durant la période des échéants, car les entrepreneurs ne recevaient ni contrôles ni visites qui les laissent livrés à eux mêmes, se noyer dans le monde de l'entrepreneuriat.

On peut conclure également que le facteur économique est un des facteurs déterminant pour la survie des entreprises, car le manque de capital financier induit à l'échec des entreprises.

Il est à signaler que les facteurs que nous avons cités ne sont pas les seuls qui mènent à l'échec malgré qu'ils soient importants, mais il existe d'autres facteurs qui interviennent.

Enfin, nous constatons que l'échec des entreprises est dû à plusieurs facteurs, mais l'incompétence de l'entrepreneur et le manque de suivi durant la première période de la création d'entreprise et le manque de capital financier peut mener directement à la dissolution de ces entreprises et qui rend les créateurs à leurs premières situations en tant que chômeurs.

Cependant , on ne peut pas nier que le dispositif ANSEJ est très favorable pour la création d'entreprises, voir son importance et son ampleur, mais il doit être renforcé par des bureaux fixés dans toutes les communes de la willaya de Bejaia pour mieux suivre les jeunes créateurs de près, et doit être renforcé par des centres de formation pour former les jeunes avant la création de leurs entreprises. Et faire des compagnes pour montrer aux jeunes l'importance de l'entrepreneuriat dans la sphère économique et leurs procurer des postes de travail pour améliorer le niveau de vie des jeunes créateurs .Et d'un autre côté les responsables de dispositif ANSEJ doivent alléger les procédures administratives, et doivent intervenir auprès des banques pour faciliter aux entrepreneurs l'obtention des crédits.

Enfin, on peut dire qu'il existe d'autres facteurs d'échec des entreprises, comme le souligne Bruyat que l'échec entrepreneurial reste un phénomène compliqué parce qu'il se diffère d'une situation à une autre, ce qu'il faut aussi étudier, l'impact de l'environnement familial sur la réussite des entrepreneurs, autrement dit, savoir est ce que l'environnement familial de l'entrepreneur influe positivement ou négativement sur ces derniers ?

Liste Bibliographique

La liste bibliographique

Ouvrages de méthodologie :

- ANGERS Mauris, Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines, éd casbah, Alger, 1997.
- DESHAIES Bruno, Méthodologie de la recherche en sciences humaines, Montréal, Beauchemin, 1992.
- GRAWITZ Madeleine, Méthode des sciences sociales, éd Dalloz, Paris, 1990.
- BEAUD Michel, L'art de la thèse, éd la découverte, Paris, 2006.
- QUIVY Raymond, CAMPENHOUDT Luc Van et MARQUET Jacques, Manuel de recherche en sciences sociale, éd Dunod, Paris, 1988.

Ouvrages thématiques :

- FAYOLLE Allain, Entrepreneuriat, apprendre à entreprendre, éd Dunod, Paris, 2004.
- FAYOLLE Allain, Introduction à l'entrepreneuriat, éd Dunod, Paris 2005
- FAYOLLE Allain, Entrepreneuriat (apprendre à entreprendre), 2^{em} éd DUNOD, Paris, 2012.
- BOUVRANT.S, Communication et santé et action sociale, éd Nathan, Paris, 2000.
- GUILLAM Fedele, Création d'entreprise, éd l'étudiant, Paris, 1998.
- AREZKI Mouhand, La création des entreprises en Algérie, cahiers du CREAD n 73, Alger, 2005.
- SENEQUE Jarniou, Réalisez l'étude de marché de son propre projet, 2^{ème} éd Dunod, Paris, 2004.

Colloque :

- ASSALA K, PME en Algérie (de la création à la mondialisation), 8^{ème} Congrès international francophone en entrepreneuriat et PME, 25-27 octobre 2006, Haute école de gestion (HEG), Fribourg, Suisse.
- IDERM, Essai d'analyse de la relation entre le capital humain et la dynamique industrielle dans la wilaya de Bejaia, université de Bejaia 2000.
- LACHACHI W, L'entrepreneur algérien émergence d'une nouvelle classe, Les critères de qualification des petites et moyennes entreprises dans les pays arabes, colloque international, 17 et 18 avril, Alger, 2006.
- MELBOUCI L. De l'économie administrée à l'économie de marché : (quelles stratégies pour l'entrepreneur algérien face à la concurrence mondiale ?, 8^{ème} Congrès international francophone en entrepreneuriat et PME), 25-27 octobre 2006, Haute école de gestion (HEG), Fribourg, Suisse.
- Mousette M-S et Isli M et Hammouda N-E, Marché du travail et emploi en Algérie (élément pour une politique nationale de l'emploi-profil de pays), Bureau de l'OIT, Alger, 2003.
- NEMIRI Yacine, Profil des entreprises privées de la wilaya de Bejaïa : (caractéristiques, financement et rentabilité, colloque international Création d'entreprises et territoires) Tamanrasset, 3-4 décembre 2006.

Dictionnaires :

- BRUNO Alain, Dictionnaire d'économie et de sciences sociales, éd Ellipses, Paris, 2005,
- GRAZITZ Madeleine, Lexique des sciences sociales, 7^{ème} éd Dalloz, 2000.
- JEUGE Isabelle, Le Petit Larousse illustré, éd Larousse, Paris, 2013.
- Le petit Larousse, éd Larousse, Paris, 2014.

Web graphie :

- [Http://www.org.dz/07janvier2014](http://www.org.dz/07janvier2014) a 15:30.
- <http://www.APCE.Com,/creation d'entreprise/05-janvier- 2014> a 12:30.
- <http://www.strategie-aims.com/events/conferences/4-xxeme-conference-de-l-aims/communications/1422-une-taxonomie-empirique-des-echecs-des-nouvelles-entreprises-le-cas-des-jeunes-createurs-dentreprises-en-difficultes/download> Une taxonomie empirique des échecs des nouvelles entreprises : le cas des jeunes créateurs d'entreprises en difficultés/PDF/p02-05/ le 24/4/2014 à 13h30.
- <http://www.google.com/creation d'entreprise/création d'entreprise selon JULIEN et Marchesnay/> le 05/03/2014 à 21h03.
- <http://www.google.com/ Entrepreneuriat/ KHALED Boubdlla et ABDALLH Zouache, Entrepreneuriat et développement économique/> le 25-03-2014 à 15:06.
- <http://www.algerie-dz.com/article17827.html/15-04-2014> a 23:00.
- <http://rcweb.luedld.net/rc13.htm /HAMIDI Youcef et DJAIDER Hassan, L'impact des caractéristiques individuelles sur la réussite d'un jeune entrepreneur/>11-03-2014 à 14:20.

Thèses :

- TALAHITA F, Réformes et transformations économique en Algérie, (thèse de doctorat), Université Paris 13-Nord, 2010.
- MERZOUK F, PME et compétitivité en Algérie, (thèse de doctorat), Université de Bouira, Alger, 2008.

- MULTIN, Evolution économique de l'Algérie depuis l'indépendance (1962-1995),(thèse de doctorat), l'université Lyon 2, 1997 .

Documents de l'organisme :

- Article 10 du décret exécutif N° 96-296 du 24 Rabie Ethani 1417 correspondant au 8 septembre 1996 portant création et fixant les statuts de l'ANSEJ. (Complété par le décret N 98-231 du Rabie Elaouel correspondant au 13 juillet 1998).
- Décret exécutif N° 96-295 du 24 Rabie Ethani 1417 correspondant au 8 septembre 1996 fixant les modalités de financement de compte d'affection spéciale N 302-087 intitulé « fonction Nation de Soutien à l'emploi de jeunes ».
- Décret N° 96-296 du 24 Rabie Ethani 1417 correspondant au 8 septembre 1996 portant création et fixant les statuts de l'ANSEJ. (Complété par l'exécutif N° 98-231 du 19 Rabie Aouel correspondant au 13 juillet 1998).
- Décret exécutif N° 96-296 du 24 Rabie Ethani 1417 correspondant au 8 septembre 1996 portant création et fixant les statuts de l'ANSEJ.
- Document interne de l'ANSEJ.
- FERFERA M, BOUABDELAH KH, Création de l'entreprise et développement territoriale, problématique, état des lieux et expériences, les cahiers du CREAD, N 73, Alger, 2005.
- L'ordonnance N° 96-14 du 8 Safar 1417 correspondant au 24 juin 1996 portant sur la nomination, objet et siège.

Annexes

Université A/Mira Bejaia

Faculté des Sciences Humaines et Sociales

Département des Sciences Sociales

Questionnaire de recherche :

Sur le thème :

ANSEJ entre réalité et perspective

Cas pratique : les entreprises créent dans le cadre de l'ANSEJ de la willaya de Bejaïa

Dans le cadre de la préparation de notre mémoire de Master2 et afin de collecter les informations nécessaires à la réalisation de ce travail, nous vous demandons de bien vouloir répondre à ce questionnaire avec précision

Nous tenons à vous rassurer que les informations fournies ne seront utilisées que dans le cadre de la recherche et qu'à des fins scientifiques, par ailleurs l'anonymat vous est garantie.

Préparé par :

BELABBAS KARIM

AOUCHICHE FOUZIA

Encadré par :

ALLOUANE FARIDA

ANNEES UNIVERSITAIRE

2013-2014

LE QUESTIONNAIRE

A- Données personnelles et sociales:

1 .Sexe : Masculin Féminin

2 .Age : [19-28]

[29-39]

[39-49[

3. Niveau d'instruction:

Primaire

Secondaire

Moyen

Universitaire

4. Situation familiale:

Célibataire

Marié(e)

Divorcé(e)

Veuf(Ve)

5. Avez-vous un diplôme ou une formation ?

Oui

Non

Si oui précisez ;.....

6-Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à créer votre entreprise?

- Pour mettre en pratique une idée qui vous obsède un certain temps
- Pour résoudre un problème social
- Pour vivre un partenariat
- Pour acquérir une indépendance
- Pour exploiter un savoir faire
- Pour atteindre un statu social

7-Avez-vous réalisé une étude de marché qu'à pour objectif de permettre d'estimer les chances de réussite du votre projet ?

- Très peu
- Peu
- Assez
- Beaucoup

8- Avez-vous demandé des conseils avant de créer votre projet ?

- Oui
- Non

Si oui, à qui ;

B –financement des entreprises:

9- Pourquoi aviez-vous choisi le dispositif ANSEJ pour créer votre entreprise ?

- La facilité des démarches administratives de l'ANSEJ
- Les aides proposées par le dispositif ANSEJ
- Les bénéfices accordés par le dispositif ANSEJ

10- Qui vous a orienté vers le dispositif ANSEJ ?

Vos amis

Votre famille

Autre :.....

11- Avez- vous trouvé facilement des Banques pour le financement de votre entreprise ?

Oui

Non

Si non, combien de temps êtes-vous resté ?.....

12- comment étaient les procédures bancaires?

Faciles

Pas vraiment

Difficiles

13 - Les crédits alloués suffisent-ils véritablement à la création d'une activité?

Oui

Pas suffisamment

Non

14- D'où aviez-vous obtenu votre premier fond?

Vous-même

Votre famille

Vos amis

Autre précisez ?.....

15 - Votre propre fond vous a été suffisant pour satisfaire vos besoins ?

Très peu

Peu

Assez

Beaucoup

C- compétences des entrepreneurs:

16 - Quelle était vos professions avant la création de votre entreprise ?.....

.....

17 - Est-ce que c'est votre première expérience ?

Oui

Non

18 - Avez-vous des capacités en gestion ?

Oui

Non

Un peu

19 - Avez-vous rencontré des difficultés dans la gestion de votre entreprise?

Oui

Non

Si Oui lesquelles.....

20 - Pensez vous qu'un créateur doit posséder des compétences en savoir faire en votre domaine?

Oui

Moyennement

Pas évident

21 - Pourrez-vous prendre une initiative rapidement ?

Facilement

Aidé par un conseiller

Difficilement

Autre ;.....

22- aviez-vous des concurrents dans votre domaine?

Oui

Pas vraiment

Non

Si oui comment avez-vous réagi

.....
.....

23 - êtes-vous capable d'assurer plusieurs taches (organisation, recrutement, comptabilité, gestion etc.) ?

Oui

Pas vraiment

Non

24 - Avez-vous suivi une formation spécialisée afin de créer votre entreprise ?

Oui

Non

Si oui, la quelle ;.....

D-Le suivi par le dispositif ANSEJ:

25 - Quel est le délai de la période des échéants ?.....

26 - Avez-vous commencé de travailler juste après avoir créé votre entreprise ?

Oui

Non

Si Non combien de temps avez-vous attendu ?.....

Pourquoi ?.....

28 – Avez-vous remboursé le pré accordé par l'ANSEJ ?

Oui

Non

Si Non pourquoi ?.....

.....

29- Que pensez-vous des conditions du suivi et de recouvrement des crédits ?

Bonnes

Acceptables

Mauvaises

30 - Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées lors du suivi et de recouvrement des crédits ?

La courte durée de remboursement du crédit

La longueur de la durée d'octroi du crédit

Pas de difficultés

31 - Avez-vous reçu des visites de contrôle de la part de l'ANSEJ pendant la période des échéants ?

Oui

Non

Si Oui, combien de fois.....

32- Que pensez-vous des règles fixées par le dispositif ANSEJ ?

Sont strictes

Sont adéquates

Sont souples

33- Que pensez-vous du dispositif ANSEJ, et qu'est ce que vous envisagé de faire par la suite ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....